

LA REVUE DES SUISSES DE L'ÉTRANGER

R E V U E

SUISSE

JANVIER 2010 / N° 1



Jeux olympiques: les Suisses
fin prêts pour Vancouver

Aménagement du territoire:
la progression irrésistible
du bétonnage

Ueli Maurer, conseiller fédéral:
«J'ai un job de rêve»



International
Insurance

Assurance internationale maladie et perte de gain

- Couverture privée dans le monde entier
- Libre choix du médecin et de l'hôpital
- Solutions personnalisées

Numéro d'urgence multilingue 24h/7 jours
Nous assurons 330'000 clients satisfaits dans le monde

Contactez ASN AG, notre distributeur en Suisse!

Tél: +41 43 399 89 89
E-mail: info@asn.ch

ASN AG

Bederstrasse 51, CH-8002 Zurich, Fax +41 43 399 89 88
www.asn.ch www.aplusii.ch

Une assurance sans frontières pour les Suisses à l'étranger.

L'International Health Plan proposé par la CSS Assurance comble cette lacune par **une protection** complète aussi bien privée que professionnelle **pour la maladie, l'accident et la maternité**. Informations et offre sous:

www.css.ch/ihp

Téléphone: ++41 58 277 16 87/91

E-Mail: ihp.info@css.ch

SR 2010



SWITZERLAND – THE INSIDE STORY

Un morceau de patrie

Explorez la Suisse au travers des images de ses grands paysages, ses traditions, ses valeurs et son histoire; et découvrez les raisons pour lesquelles une croix est au centre du drapeau de ce pays.

MORE THAN CHOCOLATE AND CHEESE
Un cadeau idéal

DVD documentaire de la Suisse de 28 min. en 8 langues: allm., franç., ital., espan., russe, jap., mandarin.

En bonus: le film «Jesus», l'histoire d'un homme qui a transformé la culture du pays pendant des siècles, et qui touche encore des gens aujourd'hui. 24 langues.

Prix: CHF 19.80

Commande:
www.chocolate-and-cheese.ch

www.chocolate-and-cheese.ch



Hat die Entwicklung Ihres Wertschriftendepots in den letzten Jahren Ihre Erwartungen erfüllt?

Wir erstellen Ihnen Vorschläge für die **Optimierung** Ihrer **Vermögensanlagen** (Wertschriften- depots, Freizügigkeits- und Vorsorgekonten) unter Berücksichtigung Ihrer **individuellen** Wünsche und Ziele, abgestimmt auf Ihr Risikoprofil.

Profitieren Sie von:

- ▶ unseren **lösungsorientierten** Planungen
- ▶ unserer **aktiven** Vermögensverwaltung
- ▶ unseren Ertrags- und Vermögenssicherungen

Wir freuen uns auf Ihre Kontaktaufnahme.

u.stember@protip.ch

g.marcolin@protip.ch

ProTIP Financial Products AG
Hauptstrasse 36a CH - 8546 Islikon

Tel. + 41 52 369 05 65
Fax. + 41 52 369 05 68



MIETAUTOS

Grosse Auswahl, nur 30 min. ab ZH Airport! zB. Monatsmiete inkl.

3000 Km:

Chevrolet Nubira 1.6 Kombi, Fr. 1000.-

Chevrolet Matiz 55PS, Fr. 690.-

Auf Wunsch und mit Aufpreis

Airport-Service ZH

Tel. 0041 52 720 30 60

www.ilg-mietauto.ch

La «Revue Suisse» a un lectorat satisfait

LES LECTEURS DE LA «REVUE SUISSE» sont satisfaits de notre travail et lisent volontiers et avec un grand intérêt ces nouvelles de leur patrie. Voilà en résumé les résultats du sondage réalisé sur notre site www.revue.ch en collaboration avec Suisse Tourisme.

Ainsi, 80% des Suisses de l'étranger qui ont répondu au questionnaire en ligne ont avoué lire de A à Z chaque numéro de la «Revue Suisse». Pas moins de 70% estiment être bien voire très bien préparés aux élections et aux votations grâce à notre publication. Dans des proportions équivalentes, les personnes interrogées disent que l'image de la Suisse véhiculée par la «Revue Suisse» correspond parfaitement à l'idée qu'elles en ont et que cette lecture leur permet de se faire leur propre opinion sur la Suisse. Concernant la diversité des sujets traités, plus de deux tiers des Suisses interrogés estiment qu'aucun domaine en particulier n'est négligé. Mais tous formulent le même vœu: plus de sport, plus de culture, plus de politique, plus d'économie. La «Revue Suisse» est perçue comme le service le plus important de l'Organisation des Suisses de l'étranger et comme le support d'information clé pour les Suisses de l'étranger. D'ailleurs, 70% des personnes interrogées indiquent être inscrites dans un registre des électeurs et participer régulièrement aux votations et aux élections.

Le sondage réalisé renseigne également sur les habitudes de voyage des Suisses de l'étranger, utiles pour notre organisation partenaire Suisse Tourisme. Ainsi, une large majorité des Suisses de l'étranger se rendent en Suisse le plus souvent pendant les beaux jours et profitent de leur séjour pour rendre visite à leur famille. Nos compatriotes expatriés, qui viennent avant tout profiter de la nature et des manifestations culturelles, recherchent principalement le calme et le repos.

Malgré le résultat très positif de ce sondage, la «Revue Suisse» sera cette année encore limitée à quatre éditions pour des raisons de coûts.



Heinz Eckert

L'article principal de ce numéro est consacré à l'aménagement du territoire. Son auteur, Rolf Ribl, est tombé dans le cadre de ses recherches sur des chiffres étonnants. La Suisse construit à tout va, malgré la crise économique. Chaque seconde, 1m² de terre cultivée est bétonnée, soit 7,4 hectares par jour, ce qui correspond à une superficie supérieure à celle de la prairie du Grütli. Le rapport sur l'aménagement du territoire 2005 est encore plus alarmiste: dans 12 ans, la Suisse aura perdu 32 700 hectares de terres cultivées, soit une région plus vaste que le canton de Schaffhouse.

L'Office fédéral de la statistique prévoit que la population en Suisse passera à 8,4 millions d'habitants d'ici à 2030 – si l'immigration continue d'affluer aussi massivement que depuis l'introduction de l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et les pays de l'UE. Si l'on retire de la superficie du pays les montagnes, les forêts et les lacs, il ne reste plus que 280 000 hectares, soit 7% de la superficie totale du territoire. Du lac de Constance au lac Léman, la Suisse ressemble aujourd'hui à une vaste agglomération. Quant au Mittelland, il est à ce jour l'une des régions les plus densément peuplées d'Europe.

Des nouvelles et des chiffres peu réjouissants en somme, et qui laissent songeurs: car comme le craignent les experts, le problème semble insoluble.

HEINZ ECKERT, RÉDACTEUR EN CHEF

5
Courrier des lecteurs / Écouté pour vous:
The Young Gods

7
Images: naissance de la Suisse moderne

8
Aménagement du territoire: où va la Suisse?

12
Politique: trois femmes au sommet

13
Politique: résultat des votations

14
Nouvelles du Palais fédéral

Nouvelles régionales

17
Le Musée National propose une nouvelle
exposition sur l'histoire de la Suisse

18
Le conseiller fédéral Ueli Maurer:
«J'ai le job politique de rêve»

20
Politique: l'harmonisation des écoles piétine

22
Disparition de Jacques Chessex,
grand poète suisse

23
Portrait: la famille Stockmann, à Dübendorf

24
Organisation des Suisses de l'étranger

26
Jeux olympiques:
la Suisse en bonne position pour Vancouver

28
Plongée au cœur de la gastronomie Suisse

30
On en parle: UDC International

31
Écho

32
Magie de l'hiver en Suisse

Photo de couverture: le skieur Carlo Janka, déjà comparé à Pirmin Zurbriggen et Jean-Claude Killy, compte parmi les plus grands espoirs suisses des Jeux olympiques d'hiver de Vancouver.
Photo: Keystone

IMPRESSUM: La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 37^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 416 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

■ DIRECTION ÉDITORIALE: Heinz Eckert (EC), rédacteur en chef; Rolf Ribl (RR); René Lenzli (RL); Alain Wey (AW); Jean-François Lichtenstern (JFL), responsable des «Nouvelles du Palais fédéral», Service des Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: CLS Communication AG ■ ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne, Tél. +41 31 356 61 10, fax +41 31 356 61 01, PC 30-6768-9. Internet: www.revue.ch ■ E-MAIL: revue@aso.ch ■ IMPRESSION: Zollikofer AG, CH-9001 St-Gall. ■ CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne. ■ Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 25.-/étranger, CHF 40.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne.

Clôture de rédaction de cette édition: 23.11.09

Placements financiers – made in Switzerland.

Stefan Böni
Responsable agence Suisses
de l'étranger
Téléphone +41 44 925 39 39
Téléfax +41 44 925 39 30
suissesdeletranger@swisslife.ch
www.swisslife.ch/ose



Assurance-Maladie Internationale

Couverture internationale avec libre choix des spécialistes et des hôpitaux.

SIP SWISS INSURANCE Tel +41 44 266 22 66
PARTNERS® info@sip.ch

Compétence. Expérience. Service indépendant.

www.sip.ch

**Blocher-TV, die wöchentliche
Fernsehsendung im Internet.
Jeden Samstag ab 15 Uhr
zu einem brisanten Thema.
Nur auf www.teleblocher.ch**

BL  CHER-TV



*Swiss
Chocolatier*

www.suissechocolatier.com / Tel. +33 609705483

Jetzt vergleichen unter:

www.auslandstreff.de/Schweizer-Revue.html

A+E Auslands-
Krankenversicherung
Expertensicherer®

**Neu! Online Vergleichsrechner für Auslandsranken-
versicherungen** (für Auslandsaufenthalte ab 1 Jahr bis unbefristet)

A+E GmbH Versicherungsmakler, Telefon +49 (0)228-3388770



PEKiP

Prague Parent-Infant Programme

Interested in becoming a childhood development instructor? Anne Knecht, director of the PEKiP (Prague Parent-Infant Programme) from Asia, will be conducting a PEKiP-style child-development instructor training programme in Hong Kong from June 22 to 25th 2010. For further details, please visit www.pekip.com.hk and/or email aaknecht@netvigator.com.

Assurance maladie et accident internationale

- Selon le modèle suisse
- Dans le monde entier
- A vie

Assurance privée

Libre choix du médecin et de l'hôpital
Helpline multilingue 24h/7 jours

ASN, depuis 1991 les experts en assurance
maladie internationale, partenaire des
meilleures caisses maladie suisses

Contactez nous!
Tél: +41 (0)43 399 89 89
e-mail: info@asn.ch

ASN AG
Bederstrasse 51
CH-8002 Zurich
Fax +41(0)43 399 89 88
www.asn.ch



Tertianum
BELLERIVE · LUZERN

Kostbares bewahren – Neues erleben



Herzlich willkommen in Luzern

Luzern – das gesellschaftliche, wirtschaftliche und kulturelle Zentrum der Zentralschweiz – liegt eingebettet in einem eindrucksvollen Bergpanorama am Vierwaldstättersee.

Im April 2010 wird in Luzern die Seniorenresidenz TERTIANUM Bellerive eröffnet. 72 komfortable, helle 2½- und 3½-Zimmer-Appartements erfüllen hohe Ansprüche ans Wohnen – zum Teil mit direktem Blick auf den See. In Ihren privaten vier Wänden leben Sie autonom und können sich Ihr eigenes vertrautes Zuhause gestalten.

**Ausführliche Informationen erhalten Sie unter:
+41 41 544 30 30 oder bellerive@tertianum.ch**

Kreuzbuchstrasse 33b Tel. +41 41 544 30 30
6006 Luzern www.bellerive.tertianum.ch



EINE RESIDENZ DER TERTIANUM-GRUPPE

Honte

La funeste votation populaire d'hier sur l'interdiction de la construction des minarets nous donne une nouvelle raison d'avoir honte d'être Suisses. Cela dit, j'ai au moins pu me réjouir du fait que le député du Bundestag de ma circonscription bavaroise, Alexander Dobrindt, secrétaire général de l'Union chrétienne-sociale (CSU), s'est clairement prononcé contre l'idée de suivre l'exemple suisse. Il a même affirmé avec optimisme qu'en Allemagne, une telle votation connaîtrait, le cas échéant, une issue négative.

Aussi lui ai-je écrit ce qui suit: cette fois, au lieu de vous adresser une requête, j'aimerais vous féliciter pour votre position face à la question de savoir s'il y a lieu d'emboîter le pas à la Suisse quant au refus des minarets et vous remercier pour votre courage et pour la clarté de votre discours. Si, en tant que double national et citoyen du monde avoué, je ne pouvais abandonner toute identification émotionnelle avec un état national, je devrais aujourd'hui – une fois encore – avoir honte d'être Suisse. Le résultat de la votation populaire de dimanche est une régression civilisatrice dans un monde vers lequel nous convergions tous, en dépit des réticences qui subsistent toujours dans les esprits. Je ne suis pas aussi sûr que vous qu'en Allemagne, la même votation déboucherait sur un résultat différent de celui qu'a connu la Suisse où, soit dit en passant, la majorité des milieux gouvernementaux s'était aussi dite défavorable à une modification de la Constitution en ce sens. Il est toutefois rassurant qu'un tel changement de la loi ne devienne pas impératif pour la

simple raison que de nombreux votants l'ont plébiscité. Heureusement, quelques obstacles – suffisamment hauts espérons-le – empêcheront une restriction de la liberté de religion aussi indigne de s'ancre dans la Constitution suisse.

M. de Coulon, Schabsoien, Allemagne

Unilatéral

Un grand merci pour la dernière édition de la «Revue Suisse». Comme de nombreux lecteurs, je l'apprécie énormément et la considère comme un enrichissement régulier.

Quel ne fut pas mon plaisir de lire un éditorial essentiellement consacré à la culture de la Suisse. Permettez-moi toutefois d'apporter quelques commentaires au texte de Heinz Eckert. C'est un fait: les importants investissements consentis en faveur de la culture sont une distinction et une marque identitaire pour notre pays. Cela dit, je trouve regrettable de ne décrire presque qu'unilatéralement le florissant paysage culturel de la Suisse. À part l'évocation de quelques festivals en plein air, les exemples cités ne portent que sur l'eCulture haut de gamme, dont le rayon d'action ne dépasse pas une couche plutôt restreinte de la population et de la société. Il n'est guère étonnant que Présence Suisse ait tendance à manifester son intérêt pour ces exemples, sa tâche portant davantage sur la diffusion de la culture (image de marque) que sur le dialogue culturel. La diversité culturelle de la Suisse va toutefois bien au-delà de ce qu'en dit l'article. Ainsi, par exemple, Pro Helvetia promeut la liberté d'expression des acteurs culturels. Il s'agit également de projets allant au-delà d'événements coûteux (ce qui apparaît dans

Des dieux belvétiques

Avec plus de vingt ans de carrière et quinze albums au compteur, The Young Gods sont devenus une référence internationale du rock électro-industrielle et des expérimentations sonores. Le combo originaire de Fribourg et installé à Genève enchaîne les projets originaux et n'a de cesse d'étonner le public et son large réseau de fans à travers le monde. Après avoir revisité la musique du film documentaire «Woodstock» (1970) en 2005 et 2009, le quatuor s'est carrément mis à nu en réinterprétant une partie de son répertoire en version acoustique sur l'album «Knock on Wood». Il délivre cette fois-ci un folk blues psychédélique où deux guitares flirtent avec un sitar sur des percussions survitaminées. Le tout envoûté par la voix de Franz Treichler dont le timbre et les nuances semblent hantés par Jim Morrison. Il n'hésite pas à reprendre à la sauce «Young Gods» quelques titres d'anthologie comme «Freedom» de Richie Havens, «If Six Was Nine» de Jimi Hendrix ou encore «Everything In Its Right Place» de Radiohead.

C'est en 1985 que naît ce météore helvétique. L'année suivante, le groupe joue déjà à Londres et enchaîne ensuite les albums à un rythme d'horloger. Il consacre même un disque au compositeur Kurt Weill en 1990. La force des Young Gods réside dans son statut de pionnier du rock industrielle où de lourds riffs de guitares dansent sur des samplings imposants (boucles sonores répétitives). Avec l'opus «TV Sky» en 1992 et son blues rock cosmique, le groupe affole la planète électrique. U2 et ses producteurs avouent leur admiration pour les Suisses. Les Gods écument les scènes d'Amérique du Nord et enchaînent sur une tournée mondiale dont la créativité sera immortalisée sur l'album «Live Sky Tour» enregistré en Australie en 1993. Les années 2000 voient le groupe élargir ses horizons dans des aventures comme «Amazonia Ambient Projet» avec le fameux anthropologue Jeremy Narby («Le Serpent Cosmique») ou encore l'album purement électronique «Music For Artificial Clouds» inspiré par une performance du combo dans le cadre de l'Expo 02. Les Young Gods peuvent tout sampler, du son de l'évier qui se vide à la goutte d'eau qui tombe dans une flaque.

Que nous réservent Franz Treichler, Al Comet, Bernard Trontin et Vincent Hänni en 2010? On devrait l'apprendre au cours de l'année avec un disque annoncé comme rock, électro et acoustique. Le combo est en tout les cas en grande forme après avoir terminé l'année 2009 en jouant en compagnie de Richie Haven, le guitariste mythique qui a ouvert le festival de Woodstock en 1969. Pour découvrir les Young Gods et leurs univers, n'hésitez pas à taper le nom du groupe sur les sites de partage de vidéos youtube ou dailymotion et l'aventure pourra commencer!

ALAIN WEY



www.younggods.com

www.myspace.com/theyounggods

l'article comme une condition de la culture de classe mondiale). L'important – précisément dans le cas d'une politique culturelle tournée vers l'étranger – consiste en la promotion et en l'échange d'une culture aux multiples facettes, dépassant ainsi clairement la référence à une consommation culturelle de qualité et onéreuse par les Suisses autochtones. L'expression «grande puissance culturelle», qui conclut l'article, n'est dès lors guère heureuse. Car la culture reste un moyen de vaincre les structures de puissance hégémoniques, pour aller plus loin que la représentation pure. La politique culturelle extérieure ne peut poursuivre d'autre objectif. Le problème surgit lorsque la culture est instrumentalisée ou perçue comme une marchandise d'exportation. Il ne suffit pas d'un public qui paie. Il en faut également un qui participe. Aussi à l'étranger.

Y. Regenass, Hildesheim, Allemagne

Domage

Nous revenons en Suisse après 17 ans passés en Allemagne, une période pendant laquelle la «Revue Suisse» aura été un compagnon aussi agréable qu'intéressant. Et il serait dommage qu'elle ne soit, à l'avenir, plus disponible que sous forme électronique. Nombre d'entre nous passent toute leur journée face à un ordinateur et doivent, dans le cadre de leur profession, continuellement consulter et lire des documents joints aux mails qu'ils reçoivent. Or, lorsqu'une analyse ou une compréhension plus approfondie de ces textes s'impose, il devient indispensable de les imprimer. Tout bien considéré, cette économie ne sera donc que minime et ne servira de surcroît – une fois de plus –

que les producteurs et non les «consommateurs».

J'ai toujours apprécié de lire la «Revue Suisse» le soir, confortablement installé dans mon canapé, ou le dimanche matin, au petit-déjeuner. Je ne peux imaginer devoir désormais systématiquement avoir mon ordinateur portable sous la main pour pouvoir lire la «Revue Suisse» numérisée, et ce, pour des raisons de coûts.

La Suisse a pour tâche d'informer ses citoyens de l'étranger. Une tâche qui devrait, à ses yeux, avoir davantage de valeur que celle qui prévoit, à

avant de le renvoyer par poste en Suisse, ce pour confirmer que je suis toujours en vie et que j'ai encore droit à ma modeste rente. Quant à savoir ce que l'opération va coûter en termes de port et de papier...

F. Leisinger, Marbella, Espagne

Frustrée

Je ressens une grande frustration en entendant sans cesse parler des riches Américains qui cachent leur argent en Suisse. Car je puis vous l'assurer: les nantis se sortiront de ce borborygme. Ce sont les petits qui trinqueront.

«REVUE SUISSE»: VERSION PAPIER OU ÉLECTRONIQUE?

Dès cette année, toutes les Suissesses et tous les Suisses de l'étranger dont l'adresse e-mail est connue de leur représentation suisse ne recevront plus la «Revue Suisse» que par voie électronique. **Qui souhaite conserver à l'avenir la version papier doit s'annoncer expressément via le lien www.swissabroad.ch** Nous vous saurions gré de signaler par la même voie tout changement d'adresse postale ou électronique, afin que nous puissions continuer à garantir une distribution de la «Revue Suisse» touchant l'ensemble du lectorat.

l'avenir, de réduire la «Revue Suisse» à une seule version électronique servant d'alibi.

B. Hauser-Schäublin, Göttingen, Allemagne

Préserveons l'environnement

Un grand merci pour la «Revue Suisse». La version électronique permet d'économiser du papier et préserve l'environnement. D'ailleurs, je viens de télécharger sur mon ordinateur – en quelques secondes – un ouvrage de 276 pages sur les dernières modifications de loi du ministère espagnol de l'intérieur. D'un autre côté, la caisse de compensation centrale de Genève m'a fait parvenir par courrier une lettre accompagnée d'un formulaire que je dois faire certifier et timbrer par l'autorité espagnole compétente,

Nous sommes une famille suisse qui a vécu en divers endroits du monde ces dernières années, actuellement établie aux États-Unis grâce à une carte de séjour («green card»). Nous avons deux fils de 19 et 16 ans, scolarisés ici. Depuis leur naissance, ils ont été titulaires de comptes bancaires UBS sur lesquels leurs grands-parents ont versé de l'argent lors de leurs anniversaires, à Noël, etc. Mon époux et moi-même avons eu deux comptes – un épargne et un courant – pendant plus de 30 ans. De même, nous avons contracté un emprunt avec UBS sur plus de 20 ans, car nous possédons en Suisse un petit appartement, que nous louons. Tous ces comptes ont toujours été déclarés. Mais en octobre dernier, on nous a priés de les

boucler parce que nous avons une adresse aux États-Unis. En l'espace d'une semaine, j'ai reçu quatre courriers recommandés dans ce sens. Lorsque nous avons téléphoné, on nous a dit que nous n'avions qu'un seul appel à disposition. J'ai eu l'impression d'être en prison. Lorsque j'ai enfin pu parler à une personne compétente, je lui ai demandé ce qu'il adviendrait de notre emprunt-logement. Pas la moindre réponse. En fait, ils n'auraient pas pu moins s'en soucier. Nous avons été traités comme des moins que rien. J'ai demandé si nous pouvions transférer nos comptes dans la structure mise en place pour les clients américains. On m'a répondu que pour être considéré comme un client, il fallait un minimum de CHF 50 000.–. Dites-moi qui, à 19 ou 16 ans, peut bien disposer d'une telle somme sur un compte bancaire? Je suis vraiment frustrée et furieuse de la manière dont UBS a abordé cette situation.

G. Blackburne, Savannah, États-Unis

Ensemble avec le fromage Appenzell

C'est probablement très banal, mais toute la famille est enchantée chaque fois qu'elle reçoit la «Revue Suisse». Sur tout mes enfants de 11 et 12 ans, qui ont déjà voyagé en Suisse et y ont passé des vacances fabuleuses. S'il vous plaît, continuez à l'envoyer. Nous l'apprécions vraiment beaucoup, comme le fromage «Appenzell Extra»... Cordiales salutations des pampas infinies.

G. Vidallé Baumgartner, Rosario, Argentine

En route vers le présent

Les photos provenant de la collection Herzog, à voir actuellement au Musée national de Zurich, documentent la naissance de la Suisse moderne. Le développement d'un pays agraire en un État industriel est illustré, de 1840 à nos jours. On y présente non seulement la sphère privée, mais aussi la vie publique d'un siècle entier. www.landmuseum.ch



Quand labour rime avec chevaux, vaches... (en haut à gauche)

...et locomobil. Deux photos prises en 1915 (au milieu à gauche)

Chevaux de somme au Faulhorn, de 1900 à 1910 (en haut)



Atelier de fonderie Sulzer, à Winterthur, 1919



Menuiserie de la cordonnerie C.F. Bally, à Schönenwerd, vers 1900

Chère patrie, quo vadis?

En Suisse, l'aménagement du territoire devient une affaire politique. Un nombre croissant de nos compatriotes s'inquiètent du bétonnage et du mitage de la Suisse, évolution générale à laquelle de nouvelles initiatives populaires entendent d'ailleurs mettre un terme. Car aussi longtemps que l'aménagement du territoire restera pour l'essentiel la chasse gardée des cantons et des communes, il y a peu de changement à espérer. Mais ouvrir la question de l'aménagement du territoire au fédéralisme a un prix. Par Rolf Ribi

Commençons par un chiffre-clé, difficile à croire: en Suisse, 1 m² de terres cultivées est bétonné chaque seconde, soit 7,4 hectares par jour, plus de l'ensemble de la prairie du Grütli. Chaque année, ce sont pas moins de 2700 hectares qui partent en fumée, soit la taille du lac de Brienz, ou 32 700 hectares tous les 12 ans, plus que le canton de Schaffhouse. Ce chiffre, qui est tiré du rapport sur l'aménagement du territoire 2005 établi par le Conseil fédéral, est toujours d'actualité.

Difficile en effet de ne pas remarquer les immenses grues dressées dans certains quartiers urbains et villages ou encore les vastes chantiers installés le long des routes nationales, témoignant partout en Suisse, et malgré la crise économique, d'une construction tous azimuts. Parmi les plus impressionnants, le nouveau quartier bernois Westside, ultramoderne, signé du célèbre architecte Daniel Libeskind, le nouveau quartier émergent de Zurich-Ouest, particulièrement attrayant, caractérisé par ses tours hautes de plus de 126 m situées dans l'ancien quartier industriel, ou encore les sièges sociaux dernier cri de dizaines de groupes internationaux situés sur l'Arc lémanique allant de Genève à Montreux, qui attire de très nombreux étrangers.

Mais les années, voire les décennies de construction incessante ont leur prix: la perte de terres cultivées et le morcellement progressif du pays. Le «Neue Zürcher Zeitung» parle de «mécontentement face à l'américanisation à grande échelle de notre petite Confédération». Le magazine «Beobachter» intitule même un article «Chère patrie, adieu!»

La Suisse, un territoire bientôt trop exigu? Notre pays compte aujourd'hui 7,7 millions d'habitants, un chiffre record, qui représente une augmentation de plus de 100 000 habitants par rapport à l'année dernière. D'ici à 2030, la population passera à 8,4 millions, selon l'Office fédéral de la statistique. L'accord

sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et les pays de l'UE maintient pour le moment la migration à un niveau élevé. Mais une chose est sûre: la superficie du pays, elle, ne grandit pas. Et si l'on retire des 4,1 millions d'hectares du territoire les lacs, montagnes et glaciers, il ne reste plus que 280 000 hectares (soit 7% de la surface du territoire) pour ses 8 millions d'habitants. Rien d'étonnant donc qu'à ce jour, le Mittelland suisse soit déjà la région la plus densément peuplée d'Europe.

«L'immigration est trop forte. Notre pays n'est pas en mesure d'accueillir aujourd'hui plus de 8 millions de personnes. Il en va en effet de l'État social, de notre propre infrastructure, de nos routes, du transport en commun et la construction d'habitations», affirme Peter Spuhler, conseiller national UDC. Et d'ajouter: «Nous nous heurtons à nos propres frontières.»

Morcellement du paysage

Le bétonnage et l'exploitation à outrance des terres cultivées, qui se poursuivent depuis des décennies, ont comme plus terrible conséquence le morcellement du paysage si cher aux Suisses. Certes, les jolis villages de campagnes et les petites villes aux maisons typiques, aux champs soignés et aux clochers ceints de vignobles n'ont pas disparu. Mais ces images idylliques sont de plus en plus ternies par la présence de constructions modernes: le moindre village possède son agglomération et sa propre zone industrielle, la moindre agglomération son temple de la consommation, ses garages et son centre de loisirs, le moindre site touristique une infrastructure et des maisons secondaires inoccupées. De nouvelles autoroutes et de nouveaux axes rapides mais aussi des réseaux de trains régionaux performants transforment progressivement le paysage en une immense agglomération s'étalant du lac de Constance au lac Léman.

Lukas Bühlmann, directeur de l'Association suisse pour l'aménagement national (ASPAN), évoque un «enlaidissement rampant du paysage», une évolution semblable à la périphérie des grandes villes américaines ou françaises. Raimund Rodewald, de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage: «Lorsque les paysages subissent ce type de transformation, il perdent de leur qualité esthétique, de leur familiarité et de leur valeur reposante.»

Des causes tangibles

Comment avons-nous pu en arriver là? Comment expliquer la diminution des terres cultivées et le morcellement de notre espace? Les coupables: des causes tangibles mais aussi une politique d'aménagement du territoire défaillante. Les presque 8 millions d'habitants que compte notre petit pays ont besoin de plus en plus de surface urbanisée: aujourd'hui, on compte en moyenne 400 m² de surface urbanisée par personne. Depuis des années, la superficie construite augmente nettement plus vite que la population. Raimund Rodewald: «La limite du supportable sera bientôt atteinte.»

L'augmentation du nombre d'habitants va de pair avec une hausse des exigences en matière de niveau de vie. Si aujourd'hui une personne a besoin de près de 50 m² de surface habitable, elle se satisfaisait de la moitié il y a 50 ans. Et que dire du rêve typiquement helvétique de la maison à la campagne? Pas moins d'un tiers de la croissance des zones d'habitation sur le territoire est imputable aux maisons individuelles: plus de 10 000 surgissent de terre chaque année. Les communes politiques mettent à disposition le terrain requis, espé-

Berne-Brünnen: les prairies et les terres agricoles parsemées de petits bosquets ont été remplacées ces dernières années par le centre commercial Westside, inauguré en 2008, situé entre l'autoroute et la rue de la gare. En arrière-plan, les lotissements bernois de Gäbelbach, Holenacker et Tscharnergut.

rant attirer les contribuables et créer des emplois. Benedikt Loderer, critique en architecture: «La maison individuelle est la meilleure façon de morceler le pays.»

Autre facteur ayant fortement marqué le développement territorial au cours de ces dernières années: l'augmentation du trafic routier et ferroviaire, due aux flux pendulaires et à la mobilité durant les moments de loisirs. Selon le rapport sur le développement territorial 2005 de la Confédération, «la croissance du trafic s'accompagne de trois types de nuisances: émissions sonores, pollution de l'air et morcellement du paysage». Les nombreuses autoroutes construites ces 50 dernières années (dont trois relient Berne à la Suisse romande) «ont transformé le pays dans des proportions inattendues» («Neue Zürcher Zeitung»). Les voies de transport rapide en asphalte et en béton nourrissent l'économie des communes et régions avoisinantes, génèrent de nouveaux projets de construction et augmentent le nombre de pendulaires. Dotés de réseaux Intercity et de trains régionaux attrayants, les transports en commun ont eux aussi favorisé le morcelle-

ment du territoire. Selon le rapport sur le développement territorial, «l'aménagement du territoire n'est pas parvenu à coordonner le développement des constructions et celui des transports».

Les vastes réserves de terrain à bâtir dans les communes ont fortement contribué au morcellement du paysage. Ainsi, trois quart environ des 220 000 hectares au total de zones à bâtir sont déjà entièrement construits, le quart restant est en grande partie raccordé aux réseaux, mais pas encore construit. Le terrain à bâtir non utilisé constitue une immense réserve qui pourrait couvrir les besoins en surface de 2,5 millions de personnes (si elle n'était pas située en zones périphériques). Si la loi sur l'aménagement du territoire exige des communes qu'elles maintiennent ces réserves à un faible niveau, et les planifient pour 15 ans au maximum, bon nombre d'entre elles font précisément le contraire: elles conservent souvent d'énormes réserves de terrain à bâtir, notamment dans les cantons ruraux. Des zones à bâtir supplémentaires sont également encore souvent autorisées dans les zones proches des

villes, permettant à ces dernières de poursuivre leur expansion.

Constitution et réalité

Si, chaque seconde, 1 m² de terre à cultiver disparaît, si le morcellement du pays se poursuit clairement, «si l'on consomme autant de terrain que s'il existait deux Suisse» («Tages-Anzeiger»), se pose dès lors la question de légiférer sur l'aménagement du territoire ou d'ancrer la question dans la Constitution. Suite au non en 1967 à l'initiative socialiste contre la spéculation foncière, le peuple et les cantons ont approuvé, en 1969, le nouvel article de la Constitution sur l'aménagement du territoire. Il s'agit de l'article 75, toujours en vigueur, selon lequel «La Confédération fixe les principes applicables à l'aménagement du territoire. Celui-ci incombe aux cantons et sert une utilisation judicieuse et mesurée du sol et une occupation rationnelle du territoire. La Confédération encourage et coordonne les efforts des cantons.» La loi sur l'aménagement du territoire, soumise à votation populaire, a été adoptée en 1979 seulement, la première mouture ayant été ju-



gée «trop centraliste». Depuis, le système fédéral relatif à la politique suisse en matière d'aménagement du territoire repose sur les concepts et les plans sectoriels de la Confédération, les plans directeurs cantonaux et les plans d'utilisation communaux.

Et que dit à cet égard le rapport sur le développement territorial? «Le développement territorial de la Suisse des dernières décennies ne peut être considéré comme durable d'un point de vue constitutionnel.» Telle est aussi la conclusion du Conseil fédéral. Stephan Scheidegger, responsable juridique à l'Office fédéral du développement territorial: «Les objectifs constitutionnels en matière d'aménagement du territoire, à savoir l'utilisation mesurée du sol et une occupation rationnelle du territoire, n'ont pas encore été atteints, 30 ans après l'entrée en vigueur de la loi sur l'aménagement du territoire.»

Non pas que la politique en matière d'aménagement du territoire ait échoué, explique Hans Weiss, ancien directeur de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage. «Sans aménagement du territoire, la Suisse aurait un autre visage. Lorsque l'aménagement du territoire a été pris au sérieux, que ce soit au niveau communal, cantonal ou fédéral, le paysage n'a pas été morcelé.» Pour Raimund Rodewald, de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, l'utilisation modérée du sol visée par la Constitution est un bon objectif en soi. Le fait que la Confédé-

ration délègue sa mise en œuvre aux cantons et, ces derniers, aux plus de 2700 communes, lui semble davantage sujet à controverse. «La passivité des cantons et des communes a conduit à un désastre.» Ainsi en arrive-t-on à la cause première de ce malaise général: les communes, fortes de leur autonomie, créent de nouvelles zones à bâtir en vue de leur croissance. Les cantons brandissent leur souveraineté et, le plus souvent, laissent faire les communes; quant à la Confédération, elle accorde beaucoup de libertés aux cantons dans le cadre de l'autorisation des plans directeurs.

Nouvelles initiatives populaires

Le mécontentement du peuple grandit face au bétonnage du pays. En témoignent trois initiatives populaires proposées récemment, qui placent l'aménagement du territoire au centre des débats politiques de demain. Ce changement de mentalité s'explique en partie par un événement survenu il y a trois ans dans le petit village de Galmiz, dans le canton de Fribourg, et qui a marqué l'histoire de la protection du paysage en Suisse, selon Raimund Rodewald. A l'époque, l'entreprise californienne de biotechnologies Amgen projette de construire sur 55 hectares un grand site de production dans la zone agricole baptisée «Grosses Moos». Le canton de Fribourg décide alors sur le champ une mise en zone constructible du site, laquelle contrevient à la législation fédérale sur l'aménagement du territoire et au plan directeur can-

tonal approuvé par le Conseil fédéral. L'Office fédéral de l'aménagement du territoire (tel qu'il se nomme aujourd'hui) n'entreprend toutefois rien contre le projet de mise en zone constructible. Depuis, le nom de Galmiz évoque la plus récente erreur en matière d'aménagement du territoire.

A l'aide de deux initiatives populaires, la Fondation Helvetia Nostra, créée par l'écologiste Franz Weber, entend entraver la construction à outrance en Suisse. Franz Weber lance l'initiative populaire «contre la création effrénée d'implantations portant atteinte au paysage et à l'environnement», qui récolte 106 000 signatures, mais la retire ensuite, jugeant qu'elle allait dans la même direction que l'initiative pour le paysage proposée par des organisations de protection de l'environnement. La deuxième initiative populaire lancée par le célèbre écologiste activiste entend s'attaquer à un problème de longue date: les maisons secondaires très souvent peu utilisées, situées dans bon nombre de sites touristiques. L'initiative «pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires», qui a récolté plus de 108 000 signatures, entend limiter à 20% au maximum la part de ces résidences par rapport au nombre d'habitations. Le Conseil fédéral, qui redoute un arrêt factice de la construction dans les principales régions touristiques, souligne le caractère unilatéral de l'initiative, qui vise uniquement les communes et empêche de légiférer de manière globale. Le Parlement a rejoint la position



Pontresina: la vue en haut sur la région boisée, avec le chemin de randonnée et le panneau indicateur à l'est du village de Laret, date de 1999. Avec la construction de la digue de protection, le paysage a complètement perdu de son attrait (en bas).

Castasegna: les photos du haut, prises en 1996, montrent le village grison de Castasegna, avec la rivière de la Mera et l'ancien pont en pierres. Les photos du bas montrent le même village, trois ans plus tard, avec la nouvelle voie de contournement et sa partie couverte.

du gouvernement. Qui a dit que les résidences secondaires ternissaient nos paysages traditionnels?

Initiative populaire

L'initiative «De l'espace pour l'homme et la nature» – également baptisée initiative pour le paysage – a été lancée en 2008 par 16 associations de protection de l'environnement, à l'initiative de Pro Natura et de la Fondation de protection du paysage, et a récolté 110 000 signatures. L'initiative demande la modification de l'article 75 de la Constitution. Non plus de manière unilatérale, avec les communes, mais désormais main dans la main avec la Confédération, les cantons doivent mettre en œuvre les objectifs de l'aménagement du territoire. La Confédération, dont les pouvoirs doivent être renforcés, doit définir des principes et édicter des dispositions visant une urbanisation de qualité à l'intérieur du tissu bâti (bâti densifié) et la restriction de la construction dans le territoire non constructible. Et surtout, la surface totale des zones à bâtir ne peut être agrandie pendant 20 ans. Le moratoire sur les zones à bâtir constitue la pierre d'achoppement.

Le Conseil fédéral doit prendre position sur la question de l'initiative d'ici à février 2010. Il refuse catégoriquement l'initiative pour le paysage, faisant état de la révision actuelle de la loi sur l'aménagement du territoire. Maria Lezzi, de l'Office fédéral du développement territorial, n'est pas favorable

à un moratoire: «Nous misons sur des principes de planification plus clairs, un contenu minimal des plans directeurs cantonaux, des définitions plus précises des zones à bâtir et des nouvelles incorporations, mais aussi sur des sanctions plus efficaces.»

A Berne, l'initiative pour le paysage, née dans l'esprit d'écologistes, a quelque peu effrayé les personnes chargées de la question de l'aménagement du territoire. Le Conseil fédéral a répondu indirectement à l'initiative populaire en proposant une nouvelle loi sur le développement territorial, basée sur les points-clés suivants: les cantons doivent indiquer concrètement dans leurs plans directeurs comment ils entendent viser une urbanisation à l'intérieur du tissu bâti, et améliorer la qualité de l'urbanisation. Les zones à bâtir de grande taille doivent être ajustées dans un délai de 5 ans. Les propriétaires de zones à bâtir non construites doivent les faire construire, au risque sinon de voir les communes faire valoir leur droit d'achat sur de telles parcelles. La zone extérieure aux zones à bâtir (pour l'agriculture, la protection de la nature ou la détente) est désormais qualifiée de zone de terres cultivables (et non plus de zone agricole).

Le prix du fédéralisme

Ce projet de révision de la loi sur le développement territorial a été fortement débattu en consultation. Les directeurs cantonaux des travaux publics disent menacés «l'attribution de principe des cantons en matière

d'aménagement du territoire». Les agriculteurs voient dans la nouvelle zone de terres cultivables une menace pour leurs terres agricoles et leurs terres arables fertiles. Et surtout: avec ses 87 articles, ce projet de loi bien trop vaste ne prévoit aucune limite des zones à bâtir à l'échelle nationale. «D'un point de vue politique, nous devons tirer un trait sur cette révision totale de la loi», explique Lukas Bühlmann de l'Association suisse pour l'aménagement national. La Confédération élabore actuellement un projet de révision partielle de la loi, en réponse à l'initiative pour le paysage.

«L'État doit pouvoir contraindre les cantons à orienter leurs planifications sur les objectifs de l'aménagement national, et il doit être habilité à harmoniser les planifications de chaque canton.» Cette affirmation était déjà présente dans le message du Conseil fédéral adressé en août 1967 à l'Assemblée fédérale. Plus de 40 ans plus tard, Confédération et cantons continuent de s'affronter sur le terrain de la politique en matière d'aménagement du territoire, alors même que progressent le bétonnage et le morcellement du pays. L'aménagement du territoire paie donc le fédéralisme au prix fort.

DOCUMENTATION

Rapport sur le développement territorial 2005, édité par l'Office fédéral du développement territorial, Berne 2005. www.bbl.admin.ch/bundespublikationen
Martina Koll-Schretzenmayr: Succès – échec? L'histoire de l'aménagement du territoire en Suisse, Zurich 2008. Buchverlag Neue Zürcher Zeitung. www.nzz-libro.ch
Centre de documentation www.doku-zug.ch



La Suisse en mains féminines

La ministre de l'économie Doris Leuthard présidera la Confédération en 2010. Le Conseil national et le Conseil des États étant également présidés par des femmes, les trois plus hautes instances fédérales sont aux mains de femmes. Par René Lenzin

L'élection de Doris Leuthard à la présidence de la Confédération couronne une carrière politique considérée comme fulgurante. De son arrivée au Parlement cantonal d'Argovie à son élection en tant que conseillère fédérale, dix années seulement se sont écoulées. Le 14 juin 2006, l'Assemblée fédérale la désigne pour succéder à Joseph Deiss, et le 1^{er} août de la même année, elle lui reprend les rênes du département fédéral de l'économie. Cette démocrate-chrétienne (PDC) de 46 ans est ainsi la cinquième femme à siéger au gouvernement suisse, mais aussi la plus jeune présidente de la Confédération de ces 70 dernières années.

En 1999, les électeurs argoviens élisent Doris Leuthard pour la première fois au Conseil national. Deux ans plus tard, elle devient vice-présidente du PDC Suisse, avant de prendre, en 2004, la tête du parti. Avant l'accession de Doris Leuthard à la présidence du parti démocrate-

chrétien, ce dernier n'a cessé de perdre des voix, à tel point qu'il a dû céder, en décembre 2003, à l'Union démocratique du centre, l'un des deux sièges qu'il occupait au Conseil fédéral. Si Doris Leuthard ne parvient pas à inverser la tendance, elle réussit toutefois à stopper le déclin du parti. Fraîche et sachant communiquer, Doris Leuthard parvient à reconduire le parti sur la voie du succès.

Elle démarre son mandat de ministre dans un climat favorable. Mais surviennent la crise financière et économique, dont elle dément (trop) longtemps les conséquences négatives pour la Suisse, et qui marquent le début d'une période difficile pour le pays. Sur fond de suppressions d'emplois, elle doit soumettre au Parlement une révision de l'assurance-chômage déficitaire. Engagée par ailleurs dans un combat pour une baisse des prix à l'importation et le libre-échange agroalimentaire, elle se met à dos une large

frange des agriculteurs, qui, en octobre dernier, lancent leurs bottes sur la conseillère fédérale lors de son passage en Suisse romande. Doris Leuthard se bat pour les missions qui lui sont confiées, mais elle est peu téméraire. Avocate de formation, elle est mariée et sans enfant.

L'assemblée fédérale a élu Moritz Leuenberger (63 ans) à la vice-présidence de la Confédération en 2010. Élu en 1995 au gouvernement national, ce socialiste zurichois devrait prendre en 2011, pour la troisième fois, la tête de la Confédération.

Succédant à Ruth Dreifuss (1999) et Micheline Calmy-Rey (2007), Doris Leuthard n'est que la troisième femme à prendre la tête du gouvernement. Les femmes semblent être davantage présentes ces derniers temps à la tête des deux chambres du Parlement. L'année prochaine en effet, ce sont aussi des femmes qui présideront le Conseil national et le Conseil des États. Pascale Bruderer, sociale-démocrate argovienne de 32 ans, prendra les rênes du Conseil national et Erika Forster, radicale st-galloise de 65 ans, celles du Conseil des États. Pour la première fois dans l'histoire de la Suisse, les trois principales instances fédérales seront donc dirigées par des femmes.

La Confédération doit légiférer en matière de recherche sur l'être humain

Trois objets seront mis en votation le 7 mars prochain: un article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain, une initiative populaire pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux et une modification de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité. Par René Lenzin

La recherche sur l'être humain ne fait aujourd'hui l'objet d'aucune réglementation au niveau fédéral. Un nouvel article constitutionnel et une nouvelle loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain doivent habiliter formellement la Confédération à régler en matière de recherche sur l'être humain dans le domaine médical. Les dispositions poursuivent un double objectif: protéger la dignité et la personnalité de l'être humain dans la recherche, d'une part, et prendre en compte la liberté de recherche ainsi que l'importance de la recherche pour la santé et la société, d'autre part. La recherche sur les êtres humains repose sur plusieurs principes, notamment les suivants: la personne concernée a le droit d'être informée sur les résultats de la recherche se rapportant à sa santé, et doit donner son consentement; les risques prévisibles pour les personnes participant

à un projet de recherche ne doivent pas être disproportionnés par rapport à l'utilité de ce projet; la recherche doit être actuelle et de qualité élevée. Le Conseil national a approuvé l'article constitutionnel par 114 voix contre 61 et le Conseil des États, à l'unanimité.

Une autre initiative populaire lancée par la Protection Suisse des Animaux exige que la Confédération accorde une protection juridique aux animaux et aux être vivants doués de sensations et que les cantons instituent un avocat de la protection des animaux, commis d'office pour représenter les animaux lésés dans des procédures pénales. Le Conseil fédéral et la majorité du Parlement ont rejeté l'initiative, jugeant que les cantons ont déjà la possibilité de désigner librement des avocats pour les animaux. Le Conseil national a rejeté l'initiative

par 130 voix contre 50, et le Conseil des États, par 30 voix contre 6.

Deuxième pilier de la prévoyance vieillesse en Suisse, les caisses de pension fonctionnent sur la base du système de capitalisation. Selon ce principe, l'avoire de vieillesse cumulé est converti en rente annuelle à l'aide du taux de conversion en rente. Dans le cadre de la première révision de la loi régissant la Caisse fédérale de pensions (loi sur la CFP), ce taux a déjà été abaissé de 7,2 à 6,8%. Pour 100 000 francs de capital, la rente annuelle passe donc de 7200 francs à 6800 francs. Sans attendre l'arrivée à échéance du délai de transition prévu pour cette modification, le Conseil fédéral et la majorité parlementaire ont proposé une nouvelle baisse du taux de conversion, à 6,4%. Le gouvernement entend ainsi prendre en compte le vieillissement de la population et la baisse des perspectives de rendement sur l'avoire de vieillesse économisé. La gauche et les syndicats ont lancé un référendum contre cette décision. Ils ne s'opposent pas à la baisse du taux à proprement parler, mais estiment qu'elle est prématurée et exigent une hausse des cotisations qui permettrait de ne pas amputer les rentes. Le Conseil national a approuvé le projet par 126 voix contre 62 et le Conseil des États, par 35 voix contre 1.

Non aux minarets – oui à l'exportation d'armes

Le peuple et les cantons ont créé la surprise avec un oui massif à l'interdiction des minarets, rejetant par ailleurs l'initiative contre l'exportation d'armes. Enfin, ils ont accepté de verser l'impôt sur le kérosène à l'aviation.

Par René Lenzin

La votation populaire fédérale du 29 novembre a laissé les Suisses sans voix: malgré la position du Conseil fédéral, de la majorité des partis, des associations et de l'église nationale contre l'interdiction de construire des minarets, l'initiative a été approuvée par 57,5% des votants et 22 des 26 cantons. Un oui massif qui surprend d'autant plus que les sondages à la veille de la votation accordaient un léger avantage au non. Seuls partis siégeant à l'Assemblée fédérale à se prononcer pour l'interdiction des minarets en Suisse, l'Union démocratique du centre (UDC) et l'Union démocratique fédérale (UDF) se sont réjouis du résultat.

L'initiative populaire contre la construction de minarets en Suisse a véritablement mobilisé le peuple suisse. Pas moins de 53% des électeurs se sont rendus aux urnes: une participation supérieure à la moyenne, qui contraste avec la mobilisation habituelle. Seuls les cantons de Bâle-Ville, Genève, Neuchâtel et Vaud ont rejeté l'initiative. Les trois cantons suisses romands majoritairement catholiques – Fribourg, Jura, et Valais – ont quant à eux dit oui à l'initiative, balayant allègrement le mythe du «Röstigraben». L'initiative a reçu un accueil particulièrement favorable dans les régions rurales de Suisse centrale et orientale et du Tessin. A noter que le oui à l'interdiction des minarets a été particulièrement massif dans les régions où

les populations étrangères et musulmanes sont largement représentées.

Initiative contre l'exportation de matériel de guerre – un non sans appel

Pas moins de 68,2% des électeurs et la totalité des cantons ont dit non à la proposition du Groupe pour une Suisse sans armée visant à interdire l'exportation de matériel de guerre. Si l'initiative a de nouveau remporté le plus de suffrages dans les cantons de Genève (48,2% de oui), de Bâle-Ville (46,9% de oui) et du Valais (40,5% de oui), elle a été nettement rejetée par les cantons de Nidwald (88% de non), d'Uri (84,4% de non) et d'Obwald (80,9% de non). Un résultat imputable à la crise économique et à la peur de perdre son travail, si l'on en croit le diagnostic posé aussi bien par ses opposants que ses défenseurs. Il faut dire qu'à la veille de la votation, le Conseil fédéral et les partis bourgeois avaient brandi le spectre d'une perte massive d'emplois – entre 5000 et 10000 – en cas d'approbation de l'initiative.

Impôt sur le kérosène versé à l'aviation

Dorénavant, deux tiers des revenus tirés de la taxe sur le kérosène serviront à financer l'aviation et non plus la route. Le peuple a accepté de modifier la Constitution par 65% des voix et aucun canton ne s'y est opposé. Chaque année, la taxe sur le kérosène génère une enveloppe de 60 millions de francs pour la Confédération. Un tiers alimente directement les caisses fédérales, le reste servant désormais à financer des mesures de sécurité technique dans l'aviation, de protection de l'environnement et de protection des passagers contre les attaques terroristes. A cet égard, le Conseil fédéral et le Parlement doivent légiférer sur la question de l'affectation précise de cette manne financière.

Commentaire

Une tempête salutaire

Le peuple suisse a dû se prononcer fin novembre sur deux initiatives populaires, à visée plus symbolique que politique. Le fait que la Suisse mette un terme à ses exportations d'armes ne rendra rien le monde meilleur. Quand à l'interdiction de construire des minarets, il n'en découle aucune solution pratique à la cohabitation avec la minorité musulmane. Pourquoi alors une telle diversité dans les résultats des votations?

Le non à l'interdiction d'exporter du matériel de guerre s'explique aisément. Comme l'ont montré les votations préalables sur la question, une nette majorité des Suisses s'y oppose catégoriquement. A plus forte raison si l'on sait que la crise économique menace déjà nombre d'emplois. Quant au oui massif à l'interdiction des minarets, il laisse quelque peu perplexe. Vise-t-il la voisine albanaise ou le collègue de travail turc, avec lesquels il semblerait que les Suisses cohabitent plutôt bien et qui, le plus souvent, ne sont pas de musulmans de stricte observance? Probablement que non. Ce résultat révèle davantage un sentiment mêlé de peurs concrètes et diffuses: peur d'une islamisation rampante, d'une religion très mal connue et souvent connotée: oppression des femmes, burka, excision, incitation à la haine ou encore terrorisme. Le non aux minarets peut être compris comme l'expression d'un malaise face à une évolution actuelle.

Par ailleurs, l'initiative met la Suisse en difficulté. Elle va à l'encontre de l'article de la Constitution sur la liberté de culte, mais aussi de la convention européenne des droits de l'homme. Elle ternit l'image de la Suisse, à la fois État de droit et pays de tolérance. Sans parler des conséquences fâcheuses qu'elle pourrait avoir pour les entreprises suisses implantées dans les pays musulmans. Mais la majorité s'est exprimée et le gouvernement et le Parlement doivent en prendre acte. Ils doivent suivre la volonté du peuple plutôt que tenter, par une campagne de relations publiques, de limiter les conséquences désastreuses à l'étranger.

Attribuer le résultat au principe de la démocratie directe, comme l'ont fait certains commentateurs suisses et étrangers, serait un tord. Bien sûr, ce principe engendre des décisions parfois délicates ou contradictoires. Mais en règle générale, il favorise une politique de proximité, efficace et raisonnable, qui constitue un système d'alerte précoce formidable. Mieux vaut une tempête salutaire déclenchée par une votation qui se déroule dans le calme, qu'un climat de tensions aboutissant un jour à l'embrasement des banlieues.

RENÉ LENZIN

ULTÉRIEURES INFORMATIONS

■ Réaction officielle du gouvernement: www.admin.ch (Actualité/Votation fédérale du 29.11.2009)

■ www.ejpd.admin.ch (Documentation/Votations)

■ Plus d'informations sur ce sujet sur les pages de Swissinfo: www.swissinfo.ch/fre (Politique/Votations)



Grippe pandémique (H1N1) 2009 Vaccination des Suisses et des Suissesses de l'étranger contre la grippe

Le 18 septembre 2009, l'Office fédéral de la santé publique a diffusé l'information selon laquelle la vaccination de la population suisse contre la grippe pandémique H1N1/2009 serait organisée par les cantons et financée conjointement par la Confédération, les cantons et les assurances maladie. Depuis lors, les Suissesses et les Suisses de l'étranger ont été très nombreux à s'adresser à leur représentation, pour savoir s'ils pourraient eux aussi se faire vacciner gratuitement.

Les Suissesses et les Suisses de l'étranger qui ont la possibilité de se faire vacciner contre la grippe H1N1/2009 dans leur pays de résidence le feront à leurs frais (ou se conformeront aux dispositions en vigueur sur place). Par contre, pour les Suissesses et les Suisses de l'étranger qui ne peuvent pas se faire vacciner dans leur pays de résidence, il reste la possibilité de venir en Suisse à leurs frais pour se faire vacciner gratuitement dans un des centres de vaccination de l'armée dont la liste figure ci-dessous:

Berne

Kaserne Bern, Krankenabteilung, 3000 Berne 22,
Tél. +41 31 324 44 47

Liestal

Kaserne Liestal, Krankenabteilung, Kasernenstrasse 13,
4410 Liestal, Tél. +41 61 926 75 55

Genève

Caserne des Vernets, Infirmerie,
Quai des Vernets, 1211 Genève 26,
Tél. +41 79 781 55 25

Coire

Kaserne Chur, Krankenabteilung,
7000 Coire, Tél. +41 81 258 22 82

Zurich

Kaserne Kloten, Krankenabteilung,
8302 Kloten, Tél. +41 44 815 95 00

Monte Ceneri

Piazza d'armi, infermeria/CMR,
6802 Rivera/Monte Ceneri,
Tél. +41 91 935 80 50

Pour chaque sujet à vacciner, un rendez-vous préalable sera pris par téléphone avec le centre de vaccination. En outre, toutes les personnes qui viennent se faire vacciner dans un centre de vaccination de l'armée devront présenter leur passeport suisse et leur carnet de vaccination, et elles devront rendre crédible le fait qu'elles sont domiciliées dans un pays où il ne leur est pas possible de se faire vacciner contre la grippe H1N1/2009.

Les personnes appartenant à des groupes dits à risque (femmes enceintes ou qui viennent d'accoucher, malades chroniques et personnes cohabitant avec des malades chroniques) ainsi que les jeunes de moins de 18 ans n'ont pas accès aux centres de vaccination de l'armée. Si ces personnes veulent se faire vacciner contre la grippe

H1N1/2009, elles s'adresseront au médecin de leur choix et le coût du vaccin sera pris en charge par la Confédération. Cependant, si ces personnes ne sont pas assurées en Suisse contre la maladie, le médecin traitant devra leur facturer les frais du traitement et il appartiendra aux personnes concernées de voir avec leur assurance maladie à l'étranger si un remboursement des frais est possible.

Le passeport suisse de l'avenir

Aujourd'hui, une septantaine d'Etats ne délivrent plus que des passeports munis de données enregistrées électroniquement, les passeports électroniques. Depuis 2006, la Suisse établit un passeport électronique dans le cadre d'un projet-pilote. Ce passeport électronique doit désormais être introduit définitivement. Le Conseil fédéral et le Parlement entendent par là garantir la liberté de voyager des ressortissants suisses et accroître le niveau de sécurité des documents d'identité.

Aujourd'hui, à peu près 70 États, dont tous les pays voisins de la Suisse, profitent des avantages offerts par les données lisibles électroniquement et ne délivrent plus que des passeports électroniques. Leur nombre devrait passer à plus de 90 d'ici la fin de l'année 2009. Depuis septembre 2006, la Suisse délivre un passeport électronique, appelé passeport 06, dans le cadre d'un projet-pilote limité dans le temps. L'introduction définitive du passeport électronique (passeport 10) a requis une modification de la loi sur les documents d'identité. Cette modification permet d'enregistrer dans les passeports suisses, conformément aux directives internationales en vigueur,

en plus des données personnelles usuelles du titulaire, la photo et, dès l'âge de 12 ans, l'empreinte digitale de deux doigts sur une puce électronique. L'introduction définitive du passeport électronique garantit la liberté de voyager des citoyens suisses. Elle est la condition à laquelle ils pourront continuer à se rendre aux États-Unis ou transiter par ce pays sans devoir se

procurer un visa dont le prix est supérieur à celui du passeport 10. En effet, les États-Unis ne libèrent de l'obligation de visa que les ressortissants des États qui délivrent des passeports électroniques.

Garantir les acquis

Grâce à l'introduction définitive du passeport électronique, la Suisse est en mesure de poursuivre la collaboration avec ses États partenaires dans l'espace Schengen. La Suisse préserve ainsi ses acquis récents, à savoir l'étroite collaboration des forces de justice et de police ainsi que le dense réseau mis sur pied afin de lutter contre la criminalité, la clarification de la réglementation dans le domaine de l'asile contre les demandes d'asile multiples et surtout le déplacement facilité des voyageurs au-delà des frontières. Les données électroniques permettent en outre de mieux protéger le passeport suisse contre les abus. En effet, l'obtention frauduleuse d'un passeport et l'utilisation d'un passeport volé ou perdu seront considérablement plus difficiles car la photographie et les empreintes digitales peuvent être lues électroniquement et permettent de vérifier l'identité de la



personne qui présente le passeport, que ce soit au contrôle à la frontière ou lors de la demande d'un nouveau passeport. Si la Suisse renonce à cette possibilité, le passeport suisse pourrait à l'avenir devenir plus fréquemment la cible d'abus et de falsifications.

Les données biométriques ne sont pas nouvelles

La Suisse s'efforce d'adapter en permanence son passeport aux dernières innovations, afin de lutter contre les falsifications et de garantir la liberté de voyager de ses citoyens. Depuis son introduction en 1915, le passeport suisse a été régulièrement modernisé afin de tenir compte des derniers développements de la technologie. Les données biométriques, comme l'image du visage et la couleur des yeux et des cheveux, sont utilisées depuis toujours. Elles permettent d'attribuer sans équivoque un document d'identité à son titulaire légitime.

La carte d'identité restera sans puce

La révision de la loi sur les documents d'identité crée la base légale nécessaire à l'enregistrement électronique des données biométriques dans les documents d'identité suisses (art. 2, al. 2bis). Selon l'art. 2, al. 2ter, le Conseil fédéral définit les types de documents d'identité munis d'une puce. Toutefois, cette disposition qui sera mise en œuvre à compter du 1^{er} mars 2010 ne concerne que le passeport suisse et les documents de voyage suisses pour étrangers. Jusqu'à nouvel avis, la carte d'identité continuera donc à être émise sous sa forme actuelle, à savoir sans puce. On ignore si une carte d'identité munie d'une puce sera émise un jour et, le cas échéant, si une carte d'identité sans puce pourrait alors être établie en parallèle. Il ne sera possible de soumettre au Conseil fédéral une demande visant à développer la carte d'identité que lorsque toutes les conditions et les questions qui s'y réfèrent auront été examinées.

Le passeport électronique dans l'espace Schengen

Protection maximale des données

Les données contenues dans le nouveau passeport électronique sont protégées en application des normes internationales de sorte à ne pouvoir être manipulées ni copiées («clonées») sans que cela soit constaté lors de contrôles. Si toutes les normes sont appliquées au moment de la production et du contrôle des documents, il n'y a pas de lacunes au niveau de la sécurité. La Suisse applique correctement l'ensemble de ces normes. Dans les domaines où elle le peut, elle adopte des normes de protection des données plus élevées que les normes internationales. En outre, une nouvelle procédure permet de sécuriser particulièrement bien les empreintes digitales: pour qu'un autre pays puisse lire les données, il doit disposer de l'autorisation de la Suisse. Le Conseil fédéral ne l'accorde qu'aux pays dont le niveau de protection des données est équivalent à celui de la Suisse. Il peut aussi donner cette autorisation à d'autres organes contrôlant l'identité des personnes dans l'intérêt public (par ex. aux compagnies aériennes). Si les exigences de la Suisse en matière de protection des données ne sont pas remplies, le Conseil fédéral retire l'autorisation de lecture.

Une procédure simple – des coûts raisonnables

L'arrêté fédéral permet d'introduire une nouvelle procédure efficace d'établissement des documents d'identité, dont les émolu-

ments sont de surcroît favorables aux familles. À la différence du passeport o6, il n'est nécessaire de se rendre qu'une fois auprès des représentations. Cette procédure permet de maintenir l'offre combinée qui accorde un tarif préférentiel en cas de demande simultanée d'un passeport électronique et d'une carte d'identité. Le Conseil fédéral a décidé les prix suivants pour les passeports électroniques: 140 francs pour les adultes, passeport valable 10 ans (148 francs pour l'offre combinée, à savoir le passeport électronique et la carte d'identité) et 60 francs pour les enfants et adolescents, passeport valable 5 ans (68 francs pour l'offre combinée).

Un système d'information contre les abus

Afin de pouvoir délivrer et gérer les documents d'identité rapidement et en toute sécurité, il est essentiel d'avoir accès à certaines informations. En effet, il faut pouvoir déterminer qui a reçu quel document et quelles données ce dernier contient. Le système d'information relatif aux documents d'identité (ISA) est utilisé à cette fin depuis 2003. Les données personnelles et la photographie des titulaires de documents d'identité sont enregistrées dans ISA, qui contiendra à l'avenir aussi deux empreintes digitales. Le règlement CE sur les documents d'identité n'exige pas que les données soient enregistrées de manière centralisée. Les exigences posées par l'arrêté fédéral vont plus loin que celles du règlement CE afin d'apporter une sécurité plus grande. Alors que l'enregistrement des données dans le passeport est destiné en premier lieu aux autorités étrangères chargées du contrôle à la frontière, les Suisses profitent de l'enregistrement centralisé dans ISA en ce sens qu'il protège leur identité des abus et assure une procédure d'établissement des documents d'identité fiable et efficace. En effet, les données figurant dans ISA peuvent être réutilisées lors de l'établissement de nouveaux documents d'identité afin de vérifier de manière rapide et fiable que la personne qui dépose la demande est bien le titulaire légitime du document d'identité. L'établissement des documents d'identité suisses gagne ainsi en sécurité. Par contre, l'utilisation d'ISA à des fins d'enquête policière est interdite aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Les autorités étrangères n'ont en aucun cas accès à ISA et aux données qui y sont enregistrées.

Des informations complémentaires sont disponibles sur Internet, sur les sites www.passeportsuisse.ch et www.fedpol.admin.ch ainsi que sur les sites des représentations.

DFAE: un nouveau chef au Service Protection consulaire

Au Département fédéral des Affaires étrangères, la Division politique VI, rattachée à la Direction politique et sous la direction du secrétaire d'État Michael Ambühl, veille aux intérêts des Suissesses et

Publicité



swissworld.org
Your Gateway to Switzerland



des Suisses de l'étranger. Sous la houlette de l'ambassadeur Markus Börlin, la Division comprend les unités suivantes: Service des Suisses de l'étranger, Service Conseils aux voyageurs et gestion des crises et Section Protection consulaire. Depuis début septembre 2009, cette section est désormais dirigée par Andreas Maager; il succède à Ernst Steinmann, qui a rejoint Saint-Pétersbourg en qualité de Consul général de Suisse.

Andreas Maager est né en 1959 à St-Gall; il y effectue sa scolarité et obtient un diplôme de l'école d'administration et des transports. En 1977, il entre en tant que fonctionnaire technique des douanes au service de la Confédération, avant de rejoindre le DFAE en 1984 pour y entreprendre une carrière consulaire. Après un stage à Lyon (France), il occupe différents emplois à La Haye (Pays-Bas), Riad (Arabie Saoudite), Annecy (France) et Houston (États-Unis). En octobre 1997, il est muté à Dakar (Sénégal), où en qualité de 3^e secrétaire d'ambassade, il exerce pour la première fois le poste de Chef de Chancellerie. Il exercera la même fonction à Bruxelles (Belgique) dans le cadre de la mission de la Suisse auprès de l'Union Européenne, qui durera de l'été 2000 au printemps 2004. Avant son retour à Berne, où il reprend les rênes de la Section Protection consulaire, Andreas Maager occupe le poste de conseiller d'ambassade d'avril 2004 à l'été 2009, à Abu Dhabi (EAU). Andreas Maager est marié et père de trois enfants aujourd'hui adultes.

La Section Protection consulaire s'occupe des Suisses résidant à l'étranger qui se trouvent en difficulté, par exemple en cas de vol, d'accident ou de crime avec violence. Dans le cadre de la protection consulaire, la Section apporte également son soutien aux détenus suisses, et traite les questions liées au décès de citoyens suisses à l'étranger. La Section Protection consulaire gère également, dans certains cas, les enlèvements d'enfants (lorsqu'ils concernent des pays non signataires de la Convention de La Haye), et les recherches de lieux de séjour. Il emploie 6 personnes au total, qui gèrent chaque année environ 800 cas, dans des contextes toujours plus complexes.

Le nouvel «Aide-mémoire pour les Suisses de l'étranger» est disponible!

Chaque année, de plus en plus de Suisses osent franchir le pas et partent s'installer à l'étranger, pour un bref séjour ou fermement décidés à vivre définitivement hors des frontières helvétiques. Mais le chemin qui y mène est semé d'embûches et nombreuses sont les questions qui surgissent. Comment exercer ses droits politiques à



Andreas Maager, nouveau chef de la Section Protection consulaire.



l'étranger? Peut-on continuer à voter en Suisse? À qui s'adresser pour demander un nouveau passeport suisse? Comment obtenir une vue d'ensemble de l'offre de formation en Suisse en vue de s'y perfectionner? Quels médias disponibles à l'étranger fournissent une information complète sur l'actualité suisse?

Le nouvel «Aide-mémoire pour les Suisses de l'étranger» répondra à toutes ces questions sur votre séjour hors de nos frontières. Au-delà de ces conseils, ce guide vous aidera également à établir et entretenir un contact avec votre patrie d'origine, la Suisse. Chaque chapitre comporte des liens vers le sujet correspondant.

Le guide 2002 a été édité au format papier. Son succès mais aussi le grand nombre de modifications survenues nous ont incités à le rééditer.

L'«Aide-mémoire pour les Suisses de l'étranger» est disponible en allemand, en français et en italien. Pour le commander, il suffit de s'adresser à l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), Diffusion des publications, 3003 Berne, www.bundespublikationen.ch

NOUVELLES INITIATIVES POPULAIRES ET RÉFÉRENDUMS

Depuis la dernière édition et jusqu'à la clôture de la rédaction, les nouvelles initiatives populaires suivantes ont été lancées:

- «Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants», comité d'initiative: Marche Blanche; expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 20.04.2011
- «1:12 – Pour des salaires équitables», comité d'initiative: JS Jeunesse socialiste suisse; expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 06.04.2011
- «Oui à la médecine de famille», comité d'initiative: Initiative populaire fédérale «Oui à la médecine de famille»; expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 29.03.2011

A la page www.bk.admin.ch/aktuell/abstimmung, vous trouverez une liste des objets soumis au référendum et des initiatives populaires en cours ainsi que les formulaires de signature correspondants, s'ils existent. Veuillez envoyer les formulaires complétés et signés directement au comité d'initiative compétent.

L'histoire de la Suisse racontée autrement

À l'occasion de la rénovation du bâtiment historique à Zurich, la Musée national suisse a également remanié son exposition permanente. L'histoire de la Suisse est désormais racontée de façon moderne, attrayante, exhaustive et sans pathos aucun.

Par Heinz Eckert



La roue des mythes – histoire de la Suisse

Musée de l'histoire de la Suisse, le Musée national suisse est lui-même devenu un morceau d'histoire. Le grand bâtiment, une sorte de château de conte de fées situé derrière la gare principale de Zurich, fut construit en 1898 par l'architecte Gustav Guhl, dans le style historisant du Bas Moyen Âge. Menacé de démolition, il compte désormais parmi les monuments historiques d'importance nationale et a fait l'objet d'une rénovation complète.

Avec la rénovation du bâtiment historique, la fonction initiale du musée national a été restaurée dans un certain sens. Avec le nouveau concept des expositions permanentes, Andreas Spillmann, directeur du musée, souhaitait revenir aux vocations premières de l'institution, à savoir celles d'un musée d'histoire et d'artisanat d'art. C'est pourquoi l'aile côté gare, entièrement rénovée avec sa salle d'honneur au premier étage et sa salle à colonnes au rez-de-chaussée, abrite à présent deux expositions permanentes complètement remaniées, consacrées aux deux thèmes principaux que sont l'histoire et l'artisanat d'art.

L'exposition permanente «Histoire de la Suisse» met l'accent sur l'histoire de l'occu-

pation territoriale et des migrations, sur l'histoire religieuse et intellectuelle ainsi que sur l'histoire politique et l'histoire économique. L'exposition couvre une période qui s'étend de la préhistoire jusqu'à nos jours. Dans la première partie de l'exposition, intitulée «Personne n'a toujours été là», l'histoire des migrations et de l'occupation territoriale livre des renseignements sur les mouvements des populations et sur les caractéristiques topographiques du territoire suisse et montre à quel point le pays a été et continue d'être, à maints égards, façonné par les différentes vagues d'immigration – réfugiés politiques ou confessionnels.

La deuxième partie de l'exposition, intitulée «Foi, application et ordre» est consacrée à l'histoire religieuse et intellectuelle de la Suisse. Elle analyse les changements intervenus dans les rapports avec la religion, depuis l'omniprésence divine et l'unité religieuse jusqu'à la relativisation de la religion au siècle des Lumières, en passant par la Réforme. De précieux objets représentent l'univers religieux du Moyen Âge (calices, figures de saints, graduel du couvent de St. Katharinen-

thal), des témoignages de la Réforme protestante et de la Contre-Réforme (sculptures sauvées de la vague iconoclaste, portraits de Zwingli et Calvin) ainsi que de la réaction catholique (notamment un ostensor datant du XVI^e siècle) débouchent sur le siècle des Lumières (meubles décorant un salon) et la réforme de l'instruction au XIX^e siècle.

La troisième partie de l'exposition – qui occupe la salle d'honneur – se penche sur l'histoire politique de la Suisse. Intitulée «La concordance passe par le conflit», elle parcourt les étapes qui ont mené à la création du système de gouvernement suisse basé sur la concordance et à la naissance de l'État fédéral actuel. Un symbole architectural significatif est constitué par la «roue des mythes» de neuf mètres de haut, qui réunit des emblèmes de l'identité suisse tels que Heidi, le Pacte fédéral, la cloche de vache et l'arbalète, renvoyant ainsi à l'éternel retour des «mythes de la nation». Mais le parcours de l'exposition ne s'achève pas là. Il conduit également les visiteurs à travers l'histoire du mouvement ouvrier et les luttes des femmes, pour enfin aborder le rôle joué par la Suisse durant la Première et la Seconde Guerre mondiale et montrer comment le pays est sorti de l'isolement dans lequel il se trouvait à la fin du conflit de 39-45.

La quatrième partie de l'exposition, intitulée «La Suisse devient riche à l'étranger» présente l'histoire économique suisse: des montres de luxe, des tissus précieux, d'étonnantes palettes de produits issus de l'industrie chimique ainsi que des chefs-d'œuvre de l'industrie mécanique témoignent du développement économique fulgurant de la Suisse. L'exposition réserve également une place à la finance ainsi qu'au tourisme avec les Alpes, qui ont été de tout temps un important «facteur d'exportation» pour la Suisse.

Le parcours à travers l'histoire de la Suisse s'achève finalement sur un «Salon de réflexion», où l'objet du mois et des nouvelles en provenance du monde entier montrent que l'on continue à écrire l'histoire et que l'histoire de la Suisse, pas plus que celle de tout autre pays, ne peut être considérée comme un cas isolé.

Le musée de Zurich abrite la plus grande collection d'objets d'intérêt historique et culturel de Suisse. L'exposition permanente comprend près d'un million d'œuvres d'importance nationale et recouvre l'ensemble des époques.

www.landesmuseum.ch

Ueli Maurer: «J'ai maintenant le job politique de rêve»

En tant que chef du DDPS, le conseiller fédéral Ueli Maurer dirige non seulement le plus grand département du Palais fédéral, mais également le plus complexe. Problème majeur: l'armée manque d'argent pour pouvoir exécuter ses tâches. «Mais quelles sont-elles?» demandent les antimilitaristes. En poste depuis une année, Ueli Maurer dresse un bilan pour la «Revue Suisse». Interview Heinz Eckert



Discours à la Foire du Valais de Martigny: le conseiller fédéral Ueli Maurer aime les apparitions en public et le contact avec la population.

REVUE SUISSE: *Votre vie a-t-elle changé depuis votre élection au Conseil fédéral?*

UELI MAURER: En tant que président de l'UDC, je m'occupais déjà d'un large éventail de dossiers et je me suis exposé à la critique publique pendant des années. Mais comme membre du gouvernement, je dois davantage approfondir les sujets. Je passe donc – évidemment – beaucoup de temps dans mon bureau du Palais fédéral et j'habite la semaine à proximité de Berne. La politique m'a toujours fasciné et j'y ai maintenant un job de rêve.

Quel a été le principal changement?

Je dispose d'un état-major de collaborateurs personnel et d'un grand secrétariat général qui me soutiennent dans mes tâches. Je suis à la tête d'un département comptant 12 000 collaboratrices et collaborateurs, et je suis le responsable politique d'une armée de 120 000 actifs. Ce sont d'autres dimensions que celles que m'avaient fait connaître mes précédentes activités. Enfin, comme mem-

bre du gouvernement, je dois également me consacrer aux dossiers des six autres départements.

Vous étiez-vous fait une autre idée de cette fonction?

En tant que parlementaire et président de parti, j'ai entretenu pendant des années un contact étroit avec les chefs du DDPS d'alors. Je savais donc assez précisément à quoi m'attendre.

En reprenant le Département de la Défense, vous êtes à la tête du plus grand ministère, mais aussi du plus complexe. Quels sont les problèmes les plus urgents à résoudre?

Les secteurs P (protection de la population) et S (sport) ne me causent pas de souci majeur. Il en va différemment du secteur D, la défense. Ces dernières années, notre armée de milice a dû digérer trop de réformes en trop peu de temps; en outre, les budgets ont été revus à la baisse. Nous rencontrons maintenant de gros problèmes de logistique

et d'informatique et sommes en mesure d'équiper tout au plus une brigade complète. Par conséquent, l'heure est à la consolidation et aux corrections. Dans certains secteurs, cela nous prendra des années jusqu'à ce que l'armée soit assainie. Mais j'ai confiance, nous y parviendrons.

L'exigence visant à restaurer davantage de discipline dans l'armée en fait-elle aussi partie?

La discipline est le b. a. -ba d'une armée. Elle n'est malheureusement plus aussi évidente qu'il y a quelques années, à l'image de ce qui se passe dans la vie civile. Les évolutions au sein de la société se répercutent très rapidement sur une armée de milice. Mais un fonctionnement discipliné reste l'une des principales priorités du chef de l'armée.

L'armée coûte très cher et la Confédération souhaite faire des économies. Comment concilier ces deux tendances?

«Très cher», voilà qui est relatif. L'armée nous coûte aujourd'hui moins d'un pour cent du produit national brut. Certains pays comparables dépensent davantage. Les milieux politiques et, en fin de compte, le peuple doivent savoir quelle est à nos yeux la valeur de la sécurité. Et pour pouvoir réaliser les améliorations mentionnées précédemment, nous avons besoin de 500 millions de francs par année.

Quelle sera l'armée suisse de demain?

Elle changera encore et toujours. Je veux dire par là qu'elle devra s'adapter sans cesse aux nouveaux défis. Personne ne peut prédire aujourd'hui quelle sera la situation en matière de sécurité dans 15 ou 30 ans. Une bonne formation, un équipement moderne maîtrisable par des miliciens et – surtout – une attitude positive et motivée des citoyens en uniforme sont ici des critères déterminants.

Quelles nouvelles tâches attendent l'armée?

La vraie question est: quels sont les problèmes auxquels notre pays pourrait avoir à faire face? S'agit-il d'eau? De flux migratoires? De pénurie énergétique? Le nouveau rapport sur la politique de sécurité, qui sera disponible l'automne prochain, devra y répondre.

La Suisse aura-t-elle toujours une armée de milice? Qu'est-ce qui plaide contre une armée professionnelle?

Je ne peux pas prédire de ce qu'il en sera dans 20 ans. Mais aujourd'hui et dans un proche avenir, une armée de milice présente de clairs avantages. Elle est profondément ancrée dans le peuple, car des personnes de tous les coins du pays et de toutes les couches de la société revêtent chaque année leur uniforme pendant quelques semaines afin d'accomplir leur service. Lorsque nous n'avons pas besoin de l'armée, elle est «à la maison» ou sur des lieux de travail civils. Et lorsque nous devons y faire appel, nous sommes en mesure de mobiliser des dizaines de milliers de soldats en peu de temps. Un corps professionnel serait d'une part nettement plus cher et ne serait d'autre part composé que de certaines couches de la société. Et que ferions-nous toute l'année d'une armée professionnelle?

Quel est le soutien dont bénéficie l'armée au sein de la population? La Suisse est-elle encore favorable à l'armée?

Absolument! Les sondages sur la sécurité réalisés chaque année par l'EPF de Zurich montrent que 75% de notre population estiment notre armée nécessaire. Lorsque l'armée se présente au public – lors de foires ou de journées qui lui sont consacrées –, ce sont des milliers de visiteurs qui viennent s'informer.

Quelle est l'ampleur des problèmes que rencontre la relève des cadres?

Ils ne sont pas plus importants qu'auparavant. Au contraire. Les écoles de cadres sont bien fréquentées. Dans les milieux industriels, commerciaux et économiques, les employeurs sont disposés à voir leur personnel suivre une formation militaire, car ils savent que cette dernière leur sera profitable.

Comment lutter contre l'inaptitude au service croissante des jeunes Suisses? Est-ce un grave problème?

Là encore, nous sommes un reflet de la société. Un jeune qui n'aime ni le sport ni le mouvement, ou qui souffre de surcharge pondérale ou d'une dépendance à la nicotine ne sera pas différent le jour du recrutement. Il aura donc des problèmes pour suivre le rythme à l'école de recrue. De manière générale, je souhaiterais que la société améliore sa santé, dans l'intérêt de celles des soldats.

Les engagements de l'armée suisse à l'étranger sont de plus en plus discutés. Qu'en pensez-vous?

Les engagements à l'étranger pour promouvoir la paix ou à titre d'aide en cas de catas-

trope font partie intégrante du mandat que les milieux politiques et la population ont confié à l'armée. Mais les interventions en faveur de la paix, pour le moins, sont contestées et influent négativement sur les discussions à propos de l'armée. Personnellement, je ne suis pas défavorable aux engagements à l'étranger. Mais j'aimerais que ce que nous offrons dans ces cas soit typiquement suisse. Une sorte de produit de niche qui s'identifierait à notre pays. Par exemple des spécialistes de l'eau. Un groupe de travail va m'adresser des proposi-



Le chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, lors d'une visite aux troupes, avec le brigadier Daniel Berger: le conseiller fédéral Ueli Maurer dirige le plus grand département du Palais fédéral.

tions, qui figureront également dans le rapport sur la politique de sécurité.

Quelle est l'ambiance au sein du Conseil fédéral? Telle que vous l'avez imaginée? On lit sans cesse que le Conseil fédéral n'est plus une autorité collégiale mais un groupe d'individualistes. Le voyez-vous aussi ainsi?

Le Parlement élit sept capitaines au gouvernement qui doivent ensemble amener le navire à bon port et obtenir ce qu'il y a de mieux pour notre pays. Ce ne doit pas obligatoirement être sept amis, mais sept collègues. Par expérience je puis affirmer que le Conseil fédéral s'entend et fonctionne bien mieux que ce qu'en dit la presse. Nous discutons – ou débattons – pour trouver la meilleure solution. Après la séance, nous allons traditionnellement manger ensemble.

Que pensez-vous d'une élection du Conseil fédéral directement par le peuple?

En soi, l'idée est très bonne, mais irréalisable politiquement. On en arriverait, je le

crains, à une campagne électorale permanente, et l'on peut se poser la question de l'ampleur que prendrait alors le rôle des médias.

On entend souvent dire que les conseillers fédéraux travaillent 14 heures par jour, voire davantage. Est-ce exact? Si oui, est-ce sain? Et peut-on vraiment travailler autant avec concentration et efficacité?

C'est souvent mon pensum. Mais je ne le considère pas comme une charge. J'aime le

travail, mais également le contact avec beaucoup de gens, raison pour laquelle je participe aussi fréquemment à de petites assemblées. J'ai la chance d'être en bonne santé et de ne pas avoir besoin de beaucoup de sommeil. Et je bouge énormément: je fais du vélo et du ski de fond l'hiver.

Faut-il une réforme de l'État ou simplement davantage de conseillers fédéraux?

Non, plutôt moins! Je crois qu'on s'en sortirait avec cinq conseillers fédéraux. Mais il faudrait répartir le travail différemment.

Quand votre famille se rapprochera-t-elle du Palais fédéral?

Mon épouse et mes plus jeunes enfants vivent toujours dans l'Oberland zurichois. Ils y ont leurs racines. Mes autres enfants sont émancipés. Un de mes fils vit en Norvège. J'ai un bel appartement à proximité de Berne et je passe mes week-ends à la maison, avec ma famille.

L'harmonisation de l'instruction publique piétine

Scolarisation à 4 ans, deux années d'école enfantine et standards de formation communs: tels sont les objectifs prévus par un accord convenu entre les directeurs cantonaux de l'instruction publique. Un concordat pourtant rejeté par un tiers des cantons, et qui ne pourra pas entrer en vigueur pour l'ensemble de la Suisse. Par René Lenzin

21 mai 2006: une date-clé pour la plupart des femmes et hommes politiques chargés du dossier de la formation en Suisse: près de 86% des électeurs et tous les cantons approuvent le nouvel article de la Constitution sur la formation. Son objectif: initier une certaine harmonisation du paysage de la formation entre les différents cantons. Le texte constitutionnel entend unifier l'âge d'entrée à l'école, la scolarité obligatoire, la durée et les objectifs des degrés d'enseignement, les passerelles entre les degrés et la reconnaissance des diplômes.

La mise en œuvre de ces dispositions se révèle toutefois bien plus complexe que le oui massif à la votation ne le laissait présager. Les cantons gardant le contrôle de l'instruction publique, l'harmonisation ne peut être simplement décrétée par la Confédération. Les cantons doivent avant tout conclure un accord, appelé concordat. Encore faut-il que 18 des 26 cantons adhèrent à ce concordat pour que la Confédération déclare qu'il ait force obligatoire pour l'ensemble des cantons. Les directeurs cantonaux de l'instruction publique ont pu conclure un tel accord, baptisé HarmoS. Mais il apparaît qu'un nombre insuffisant de cantons l'approuvent pour pouvoir aboutir à une instruction publique harmonisée à l'échelle nationale.

Onze ans d'instruction publique pour tous

Les points-clés d'HarmoS sont les suivants:

La scolarité obligatoire dure 11 ans pour tous: 2 ans d'école enfantine, 6 ans d'école primaire et 3 ans d'école secondaire. Selon les capacités et la maturité de chaque enfant, les degrés sont effectués plus ou moins vite. L'entrée à l'école s'effectue après le 4^e anniversaire (jour de référence fixé au 31 juillet).

Tous les enfants reçoivent une formation de base en trois

langues, en mathématiques, sciences naturelles, sciences humaines et sociales, musique/art et conception ainsi qu'en exercice physique et en santé.

Au plus tard à l'issue de la 3^e année de l'école primaire, tous les enfants apprennent une première langue étrangère et, au plus tard à partir de la 5^e année, une deuxième. Les régions linguistiques décident si elles souhaitent enseigner une deuxième langue nationale ou bien l'anglais. À la fin de l'école obligatoire, les élèves doivent avoir atteint un niveau de compétence équivalent dans les deux langues étrangères.

L'école enfantine ou la pomme de discorde

À ce jour, 11 cantons ont adhéré au concordat (voir carte). Le nombre de cantons requis pour l'entrée en vigueur de l'accord a donc été atteint. Dans sept cantons toutefois, les électeurs ou le Parlement ont refusé de ratifier l'accord. Dans le canton d'Argovie, le peuple a refusé une réforme de la formation, jetant ainsi HarmoS aux oubliettes, et dans les cantons d'Obwald et d'Appenzell Rhodes-Intérieures, les gouvernements font traîner les choses en longueur. Au cours des prochaines années, 16 cantons tout au plus devraient avoir ratifié le concordat, soit trop peu pour mettre en œuvre les points-clés d'HarmoS à l'échelle du pays.

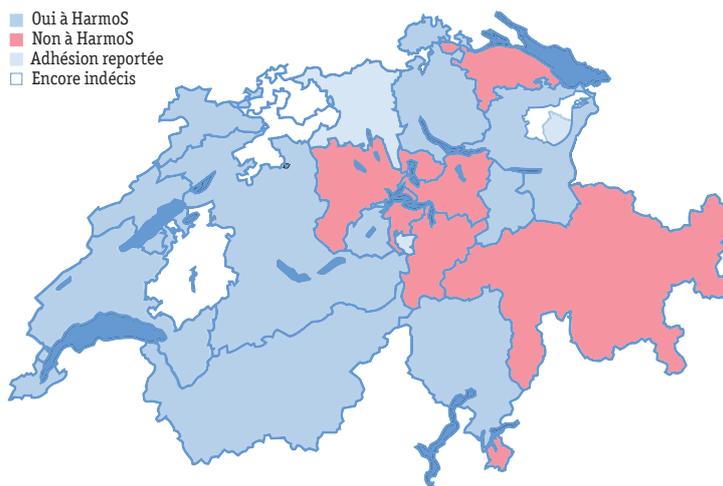
L'élément le plus controversé lors de la votation a sans aucun doute été l'introduction de deux années d'école enfantine obligatoire, ce qui avance l'âge de la scolarisation. Si, à l'heure actuelle, en Suisse, 86% des enfants fréquentent l'école enfantine durant deux ans, il n'est pas obligatoire ni prévu de suivre la première année de l'école enfantine dans les cantons non signataires. Le canton de Lucerne a été le premier à refuser son adhésion à HarmoS en septembre 2008. Deux ans auparavant, 85% des électeurs lucernois avaient pourtant approuvé l'article constitutionnel sur la formation. Mais à l'époque, dans le canton de Lucerne comme dans d'autres cantons, aucune véritable campagne n'avait été menée, ni aucun débat sur des questions concrètes.

Autre pierre d'achoppement: le programme des cours

Chef de file des efforts menés contre HarmoS, l'UDC (Union démocratique du centre) entend défendre l'autonomie des cantons et met en garde contre une étatisation de l'éducation par le biais de la scolarisation des jeunes enfants. Des arguments qui ont permis au parti de marquer des points, en premier lieu en Suisse centrale et orientale – notamment parce que les défenseurs d'HarmoS ne se sont pas autant mobilisés.

Dopée par les résultats d'HarmoS, l'UDC a déjà déterminé la prochaine cible de son combat: le programme commun des cours pour tous les cantons germanophones et le concordat pour la pédagogie spécialisée. Ces projets n'ont pas un lien direct avec HarmoS, mais ils traitent du même contenu. Ainsi le programme des cours précise comment atteindre les standards de formation définis dans HarmoS. Dans ces domaines également, l'UDC souhaite que l'autonomie des cantons soit préservée.

Mais elle ne pourra empêcher à long terme une certaine harmonisation entre les cantons, requise de fait par l'article de la Constitution mentionné plus haut. Celui-ci prévoit en effet que la Confédération doit intervenir si les cantons ne parviennent pas à trouver un accord: «Si les efforts de coordination n'aboutissent pas à une harmonisation de l'instruction publique (...), la Confédération légifère dans la mesure nécessaire.»



WORLD ECONOMIC FORUM PATRIE ALPINE QUADRILINGUE
 PAYS SUISSE CINQUIÈME SUISSE MONTRES
 GRÜEZI +41 BEST BOND-GIRL EVER SWISS MADE
 MON NOM EST EUGÈNE GUILLAUME TELL
 ILOT DE HEIDI FÊTE FÉDÉRALE DE LUTTE ET DES JEUX ALPESTRES
 41'285 KM² FÊTE FÉDÉRALE DE LUTTE ET DES JEUX ALPESTRES
 NATION D'ÉRIK STREET PARADE
 ROGER PETERER COUTEAU SUISSE
 CERN EINSTEIN
 CONVENTION DE GENEVE LA DISPARITION DES AGRICULTEURS
 BIOLAND VACHERIN MONT D'OR
 SUBVENTIONS AGRICOLES ABONNEMENT GÉNÉRAL
 CHE VIGNETTE AUTOROUTE
 SECRET BANCAIRE CAR POSTAL
 1291 PIPILOTTI
 GOTTHARD BROCANTE
 ALPES ALPINE ART BASEL
 ST-BERNARD CHOCOLAT
 CLICHE DU CAFE FERTIG GRIPPE-SOUS
 REGA MARMOTTE RESERVES D'OR
 CLUB ALPINE FAISEURS DE SUISSES POLITIQUE DES RÉFUGIÉS
 NLFA SAUCISSON VAUDOIS HENRI DUNANT
 1/1000 DE LA POPULATION MONDIALE PALAIS FÉDÉRAL
 HOMO FABRI RÖSTI
 FOSSE AUX OURS
 DÉMOCRATIE DIRECTE
 INITIATIVES POPULAIRES ASSOCIATIONS
 FORMULE MAGIQUE AVS 21% D'ÉTRANGERS
 CENTIME CLIMATIQUE LOI CONTRE LE RALISME
 ESPRIT DE PIONNIÈRE HORAIRE CADENCÉ
 CHAMPIONS DU MONDE DU RECYCLAGE

swissinfo – une entreprise de SRG SSR idée suisse

La Suisse: son quotidien, son point de vue et ses motivations
 La plateforme Internet de nouvelles et d'informations swissinfo.ch propose tous les jours un regard suisse sur l'actualité. Multimédia et interactivité en 9 langues.

swissinfo.ch

L'ACTUALITÉ SUISSE DANS LE MONDE



Caricature de Burki parue dans «24 heures» au sujet de la votation sur les minarets.

Le Prix Goncourt suisse s'en est allé

L'écrivain vaudois Jacques Chessex a réalisé tout au long de sa vie une œuvre incontournable. Populaire aussi bien à Paris qu'en Suisse, l'ermite de Ropraz (VD) a pris le chemin des cieux à l'âge de 75 ans alors qu'il donnait une conférence à la Bibliothèque publique d'Yverdon. Hommage par Alain Wey

«Jacques Chessex était une force, une énergie orientée vers le besoin, le désir et l'obsession d'écrire, de faire une œuvre», s'exclame son ami, le poète et journaliste Jean-Dominique Humbert. Figure emblématique, Jacques Chessex définissait l'écrivain comme «quelqu'un qui magnifie la littérature en donnant au langage, au style, aux mots, un pouvoir, une vertu sacrée absolument décisive»*. Le seul Suisse lauréat du Prix Goncourt** (en 1973 avec «L'Ogre») s'en est allé à l'âge de 75 ans au beau milieu d'une conférence qu'il donnait à la Bibliothèque publique d'Yverdon. Remontons le temps en compagnie de son ami poète.

Dieu, le sexe et la mort

Une œuvre qui file sur un demi-siècle, une centaine de livres, des prix littéraires prestigieux (Schiller, Grand Prix de la langue française, Grand Prix Jean Giono): Jacques Chessex déchaînait les passions. Une fois encore, en février 2009, il faisait scandale

en publiant «Un Juif pour l'exemple», qui raconte l'assassinat d'un commerçant juif à Payerne (VD) en 1942. On aimait ou on n'aimait pas Chessex, mais il ne laissait personne indifférent. Il devait avoir, comme il le disait, une «espèce de fluide» qui focalisait l'attention sur lui. Le critique littéraire français Bernard Pivot parle de lui en ces mots: «la plupart de ses récits sont d'un réalisme implacable, d'une sensualité très trouble et d'une lucidité souvent assez féroce; Jacques Chessex, ce qu'il a toujours aimé, c'était de gratter les plaies: il savait très bien où cela lui faisait mal, à lui, et où cela faisait très mal à ses lecteurs»***. Qualifier l'écrivain traduit dans une vingtaine de langues en quelques mots? «Un homme de noble ambition, de celle qui consiste à se confronter à soi, à l'écriture et à la page à faire, raconte son ami Jean-Dominique Humbert. Un être au long court: il a eu l'intuition de l'œuvre à faire très jeune et a traversé sa vie en ayant le désir et le souci d'écrire. C'était un homme obsédé par Dieu, le sexe et la

mort. Ce groupe trinitaire a toujours animé son œuvre.»

L'écrivain chante matines

Jacques Chessex avait une vision sacerdotale de l'écriture. Il prenait la plume tôt le matin, se levant vers quatre heures et demie, cinq heures. «Il commençait par un poème pour se laver de la nuit comme un moine chante matines et passait ensuite à l'écriture de la prose ou d'essais. Il avait un rythme très précis dans l'articulation de ses journées.» Poète, romancier, nouvelliste, portraitiste, essayiste: Jacques Chessex se multipliait dans son écriture. Son dernier livre «Le dernier crâne de Monsieur de Sade» paraîtra au mois de janvier. Finalement, quelles étaient les autres passions de Chessex? «La peinture qu'il pratiquait lui-même. La musique et le blues: il jouait du piano. Il avait bien sûr la passion de la lecture. Il adorait les promenades, les ballades, les échappées. Il aimait aller fouiner dans les églises, les cimetières. Il se faisait de temps en temps interpellé par quelqu'un. Il m'avait dit en boutade que de bonnes gens lui demandaient: mais que faites-vous là? Il avait parfois des humeurs assez étonnantes et répondait: «Je cherche Dieu!» La personne interloquée avait ensuite plus tendance à vouloir appeler la police qu'à croire ce métaphysicien qui rôde dans les églises et les cimetières!»

DATES-CLÉS DE SA VIE

1934: naissance à Payerne (VD)

1951-1952: études au Collège St-Michel à Fribourg

1952-1960: études de lettres à l'Université de Lausanne

1956: son père se suicide.

Une tragédie qui n'a jamais cessé de le hanter

1963: Prix Schiller pour «La Tête ouverte»

1953 et 1964: cofondateur des revues littéraires «Pays du lac» (Pully) et «Écriture» (Lausanne) en 1964

1969-1996: professeur de français au Gymnase de la Cité de Lausanne

1973: Prix Goncourt pour «L'Ogre»

1992: Prix Mallarmé de poésie, pour «Les Aveugles du seul regard»

1999: Grand Prix de la langue française

2005: Bourse Goncourt de la poésie pour «Allegría»

2007: Grand Prix Jean Giono

BONS MOTS: «VIEILLIR, C'EST DEVENIR MEILLEUR!»

La neutralité helvétique. «Ce qui m'a toujours irrité, c'est que cette notion de neutralité helvétique a détrempe les âmes et les cœurs, a sali les courages, a sali la morale pour finir. Et que dans ce pays, toute apparition, tout surgissement d'un être un

peu fort, tout surgissement d'une figure, d'une stature est insupportable à nos contemporains. Il est tout de même remarquable que dans un pays qui passe son temps à célébrer l'alpinisme, les Alpes, les cimes, les glaciers sublimes, on craint tellement tout ce qui dépasse.» *documentaire Littérature de Suisse, TSR, 1998*

L'ÉCRITURE, TOUJOURS

«J'ai résisté avec bonheur à trente-cinq ans d'enseignement et je me suis donné les moyens matériels d'accomplir une œuvre sans rien demander à personne, ce qui devrait faire réfléchir mes

détracteurs. J'ai sauté les obstacles, j'ai traversé pas mal de fleuves, à gué ou les pieds dans la boue; j'ai connu un certain nombre de drames humains, tels le suicide de mon père, les ruptures, et jamais je n'ai interrompu le travail de l'écriture. Aujourd'hui, je me fais étrangement confiance. Pour moi, vieillir, cela ne veut pas dire se gâter, s'abîmer, mais devenir meilleur.» *Le Matin, 2000.*

* Emission Voix au chapitre, TSR, 11 août 1975.

** Le Prix Goncourt est le plus prestigieux prix littéraire français et correspond à des ventes allant de 300 000 à 900 000 exemplaires du livre lauréat.

*** Téléjournal, TSR, 10 octobre 2009.

«Ouvrir la porte à l'inconnu»

Chez les Stockmann, à Dübendorf, la porte est ouverte aux hôtes du monde entier. Des dizaines de jeunes Suisses de l'étranger y ont déjà été accueillis, pour une immersion dans la vie typique des Suisses. Visite d'une famille d'accueil de l'OSE. Par Claudio Zemp



Cette maison accueille régulièrement de jeunes hôtes. Francesca Stockmann, Mirjam Stockmann, Marcio Aggeler et Curdin Spirig, «Casa vivaio di Gaia», Dübendorf.

Ouvrir sa maison aux étrangers est une véritable tradition. Lorsque Francesca Stockmann (61 ans) a réintégré en 1999 la maison de ses parents à Dübendorf, son père, qui avait 90 ans à l'époque, se plaignit un jour que la maison soit exceptionnellement restée sans hôte pendant deux semaines. Depuis près de 20 ans, l'enseignante accueille chaque année au moins un Suisse de l'étranger. La moitié du monde peut-être a déjà goûté la cuisine de Francesca: des jeunes sont venus du Paraguay, du Japon, des Pays-Bas, de la Guadeloupe, etc. Mais les deux chambres d'hôte de la «Villa Kunterbunt» ne font pas uniquement le bonheur des Suisses de l'étranger. Actuellement, l'une est occupée par Curdin Spirig, 20 ans, originaire de l'Engadine, qui passe un semestre au sein de la famille. Comme le confirme l'étudiant à l'EPF de Zurich: «La maison est toujours pleine!»

Se comprendre avant tout

Parmi eux: Mirjam Stockmann (30 ans), la fille de Francesca, et Marcio Aggeler (27 ans), son époux. Ce couple fraîchement marié est également famille d'accueil. «Notre premier hôte, qui venait d'Australie, a dormi sur le canapé de la colocation», se souvient Mirjam. Avant son arrivée, elle se demandait si le niveau de confort conviendrait à son hôte. Mais il a été tellement enchanté qu'il a multiplié les visites, alors même que son cours de langue était terminé. «Il voulait rester chez nous», se souvient Marcio en riant.

L'été dernier, «Junior», qui arrivait de France, a été accueilli par le jeune couple. «Jamais je n'ai vu une personne qui mange autant», explique Marcio dans un éclat de rire. Employé de banque originaire de Suisse romande, Marcio a pu réviser son français avec «Junior». Les Suisses de l'étranger ne parlent pas nécessairement l'une des quatre langues nationales. «Accueillir des hôtes chez soi nécessite un goût pour les langues», confirme Mirjam. Un amour des langues étrangères également partagé par sa mère: «Parler dans toutes les langues est réellement fascinant», explique Francesca, dont la maison s'apparente à un petit centre culturel. Francesca rafraîchit la déco de son salon plusieurs fois par an et organise chez elle de nombreuses lectures et soirées musicales.

Immersion immédiate dans le pays

Mirjam sait quelle valeur une famille d'accueil peut avoir. Elle a rencontré Marcio il y a 6 ans. Le couple part alors en voyage au Brésil, où ils sont hébergés par une famille d'accueil. Pour Mirjam, c'est la meilleure formule qui soit: «On est au plus près du pays et de ses habitants, bien plus qu'un touriste qui court après les monuments pour ensuite rejoindre son hôtel.» Marcio et Mirjam laissent leurs hôtes participer à la vie quotidienne. Ils leur font découvrir les différentes possibilités de sorties et les associent à des soirées chez leurs amis. «Outre la place chez soi, il faut aussi trouver le temps» souligne Mirjam. Les excursions avec les Suisses de l'étranger aux chutes du Rhin ou à Lucerne ont également été des expériences très riches.

«Nos invités découvrent la vie en Suisse à travers notre famille», explique Mirjam. Bien sûr, ils sont également libres de découvrir la Suisse par leurs propres moyens.

Marcio se souvient d'une fois où il a dû aller chercher en ville, en pleine nuit, un adolescent qui ne savait plus comment rentrer chez lui. Avec le temps, Mirjam ne redoute plus qu'un hôte soit choqué par la vie quotidienne souvent improvisée du jeune couple.

Un échange intime avec le monde

La famille Stockmann partage volontiers son univers avec des étrangers. «On laisse pénétrer l'inconnu chez soi. C'est précisément ce qu'il y a d'excitant», affirme Mirjam. Les hôtes jouent également le jeu. Une expérience culturelle, facilitée par la nationalité suisse. Elles sont un premier lien, explique Francesca: «Nos racines suisses créent un lien, même si elles se résument à un nom originaire de Suisse centrale.» Cette femme chaleureuse a toujours su accueillir ses hôtes, d'où qu'ils viennent: «Lorsque l'on ouvre sa maison aux autres, les anecdotes fleurissent!» Celle par exemple de ces deux dames new-yorkaises, à qui elle avait offert un toit il y a des années. Les deux dames se sont révélées être des guérisseuses, qui entendaient faire de Francesca leur prochaine patiente. La veuve d'un pasteur, venue rencontrer ces deux missionnaires zélandaises, a mis les choses au point autour de la table de la cuisine.

Les histoires se succèdent et ne s'oublient pas chez les Stockmann. Francesca conserve les adresses, photos et cartes de remerciement de ses protégés. Ouverte sur le monde, elle profite de ses contacts lors de ses voyages. En Australie ou encore en Espagne, elle a toujours trouvé un toit accueillant chez ses compatriotes exilés. Une fois à la retraite, Francesca aimerait visiter Shanghai. Et elle sait déjà à quelle porte frapper. Quand à Mirjam et Marcio, ils aménageront également une chambre d'hôte dans leur future maison.

LA SUISSE AU QUOTIDIEN, SANS ARTIFICES

L'Organisation des Suisses de l'étranger, OSE, met en relation les familles d'accueil avec des jeunes Suisses de l'étranger. Pour des jeunes entre 15 et 25 ans, c'est la manière la plus directe de découvrir la vie quotidienne d'une famille suisse. Chaque année, environ 70 jeunes sont accueillis de la sorte.

Information: Service des jeunes de l'OSE, Prisca Blindenbacher, +41 31 356 61 00, youth@aso.ch www.aso.ch

L'OSE VOUS CONSEILLE

QUESTION:

Je suis Suisse de l'étranger et je n'ai pas reçu le matériel de vote lors des dernières votations, que faire pour que cela ne se reproduise plus?

RÉPONSE:

Pour exercer leurs droits politiques, les Suisses de l'étranger doivent être immatriculés auprès de la représentation suisse compétente pour leur lieu de domicile. De plus, ils doivent remplir un formulaire pour s'inscrire pour l'exercice des droits politiques. Cette inscription doit être renouvelée tous les quatre ans à l'aide d'un bulletin que la commune de vote envoie directement aux Suisses de l'étranger au moins une fois par année. Si l'inscription n'est pas renouvelée, la commune de vote procède à la radiation de l'électeur dans le registre électoral. Toutefois, la réinscription est possible à tout moment en remplissant et renvoyant à la représentation suisse compétente le formulaire pour l'exercice des droits politiques.

Si vous n'avez pas reçu le matériel de vote, vérifiez dans un premier temps que vous êtes toujours inscrit pour l'exercice des droits politiques auprès de la représentation suisse. Dans la négative, il s'agit de remplir le formulaire d'inscription pour l'exercice des droits politiques et de le renvoyer à la représentation suisse. Dans l'affirmative, il s'agit de vérifier auprès

de votre commune de vote que vous êtes bien inscrit dans le registre électoral. Si tel n'est pas le cas, il s'agira de vous réinscrire auprès de votre commune de vote pour l'exercice des droits politiques. Dans l'affirmative, cela signifie que la non-réception du matériel de vote est due aux aléas de la poste, un problème malheureusement encore trop courant et dont la fréquence devrait faiblir avec l'introduction du vote électronique.

D'une manière générale, assurez-vous qu'en cas de déménagement, vous avez bien communiqué votre changement d'adresse à la représentation suisse de laquelle vous dépendez.

Le formulaire pour l'inscription pour les droits politiques est disponible sur: www.aso.ch/fr/conseils/vivre-a-letranger/droits-politiques/formulaire-dinscription

Si vous rencontrez des difficultés dans l'exercice des droits politiques, des lettres-typées correspondant à divers cas de figure sont à votre disposition sur le site Internet de l'OSE: www.aso.ch/fr/conseils/vivre-a-letranger/droits-politiques/difficultes-lors-de-votations

Le service juridique de l'OSE donne des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignements sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

Offre pour les jeunes à partir de 15 ans

L'OSE propose aux jeunes Suisses de l'étranger de découvrir la Suisse de manière attrayante. La nouvelle brochure d'été et ses différents programmes de vacances et de formation destinés aux jeunes paraît ces prochains jours. Il reste également encore quelques places libres pour le camp de sports d'hiver réservé aux jeunes adultes et le camp de Pâques en Valais. Nous nous ferons un plaisir de te conseiller.

Les Alpes suisses sont recouvertes d'une épaisse couche de neige. Les pistes des domaines skiables sont en parfait état et les moniteurs de ski et de snowboard de l'OSE sont impatients de te faire découvrir les dernières techniques de ces sports.

Il reste encore quelques places de libre dans le camp de sport d'hiver qui se déroulera du 27 février au 6 mars 2010.

Le camp de Pâques réservé aux jeunes à partir de 14 ans se tiendra au Centre de sport et de vacances de Fiesch. Du 3 au 11 avril 2010, de jeunes Suisses du monde entier se retrouveront dans la ville d'origine de la star du ski Daniel Albrecht. Le célèbre panorama de la région d'Aletsch, qui offre une vue imprenable sur les plus grands glaciers de Suisse et le Cervin, sont une invitation à savourer les pentes enneigées sous un soleil radieux. L'hébergement à Fiesch offre bon nombre d'alternatives ludiques et divertissantes au sports d'hiver: piscine couverte, murs d'escalade, terrains couverts et extérieurs.

Profite des programmes de formation de l'OSE, et apprend tout ce qu'il faut savoir sur la Suisse.

L'OSE t'explique le système de forma-

88^e CONGRÈS DES SUISSES DE L'ÉTRANGER: DU 20 AU 22 AOÛT 2010, SALON OLMA, ST-GALL

Je suis intéressé(e) par le prochain Congrès des Suisses de l'étranger. Veuillez m'envoyer au printemps 2010 le dossier d'inscription au 88^e Congrès des Suisses de l'étranger (du 20 au 22 août 2010 à St-Gall) à l'adresse suivante:

Nom/prénom: _____

Adresse: _____

Pays/NPA/localité: _____

E-mail: _____

Veillez écrire lisiblement, en caractères d'imprimerie, et nous adresser le coupon dûment complété à: Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), Service communication, Organisation des congrès, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne. Pour vous éviter les frais de port et économiser du temps, vous pouvez également nous contacter directement par e-mail à l'adresse: communication@aso.ch. Vous trouverez également des informations régulièrement actualisées sur le prochain congrès à l'adresse www.aso.ch/fr/offres/congres-des-suisse-de-letranger. Alors n'hésitez pas à visiter notre site de temps à autre.

OFFRES POUR LES JEUNES À PARTIR DE 15 ANS

Les offres de vacances et de formation de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) s'adressent aux jeunes Suisses de l'étranger à partir de 15 ans. Informations sur les offres pour les jeunes auprès du Service des jeunes de l'OSE:

Tél.: +41 31 356 61 00
youth@aso.ch, www.aso.ch

Les inscriptions aux offres pour les jeunes peuvent se faire sur le site web.



tion suisse, tu visites les plus grandes écoles et universités de Suisse et noue de précieux contacts.

Mais la liste des offres pour les jeunes est encore longue. Connecte-toi dès maintenant sur notre site Internet www.aso.ch et choisis les modules sur mesure. Nous nous réjouissons de ta visite!

Informations sur les offres mentionnées:

Organisation des Suisses de l'étranger

Service des jeunes

Tél.: +41 (0)31 356 61 00

Fax: +41 (0)31 356 61 01

youth@aso.ch

www.aso.ch (Rubrique Offres)

Camps pour les enfants de 8 à 14 ans

Tu as entre 8 et 14 ans? Tu souhaites passer 15 jours en Suisse pour mieux connaître ta patrie d'origine? Alors inscris-toi à un camp de vacances organisé par la Fondation pour les jeunes Suisses à l'étranger! Durant les mois de juillet et août, nous proposons des camps d'été dans les plus belles régions de Suisse.

Programme

Au programme: visite de sites touristiques, découverte de lacs, montagnes, rivières et paysages, petites randonnées et, éventuellement, visite de villes. Certains jours, nous resterons au camp pour organiser des jeux; tu auras également l'occasion de faire du sport ou d'assister à différents ateliers.

Tu auras aussi la possibilité d'obtenir bon nombre d'informations utiles sur la Suisse

et de te familiariser davantage avec les langues suisses mais encore des chansons, des recettes de cuisine, des jeux ou des disciplines sportives typiquement helvétiques.

L'échange entre les participants par-delà les frontières linguistiques, culturelles et nationales te permettra de vivre des expériences inoubliables et de te faire de nombreux amis!

Coût

Le tarif des offres figure dans la liste ci-contre. La Fondation pour les jeunes Suisses à l'étranger veille à ce que tous les enfants suisses de l'étranger puissent au moins une fois dans leur vie passer des vacances en Suisse. Vous avez donc la possibilité de bénéficier d'un tarif réduit. A cet effet, il suffit de demander un formulaire correspondant lors de l'inscription.

Trajet/point de rendez-vous

Le rendez-vous est prévu à midi à l'aéroport de Zurich. Le voyage jusqu'à Zurich aéroport et le dernier jour du camp de l'aéroport à la maison doit être organisé par les parents et est à leur charge.

Direction

Des équipes de responsables plurilingues et expérimentés veillent au bon déroulement du camp et à la diversité du programme pendant 15 jours.

Inscription

Vous trouverez des informations précises sur les camps de vacances et le formulaire d'inscription dès le lundi 15 février 2010 à l'adresse www.aso.ch (rubrique Offres/Offres pour les enfants et les jeunes/camps et offres). Si vous le souhaitez, nous nous ferons un plaisir de vous adresser par courrier notre brochure

d'information. Le délai d'inscription est fixé au 15 mars 2010.

Camp d'été 2010

Sa 3.07 – ve 16.07.10 Les Mosses (VD) pour 36 enfants de 8 à 11 ans, prix: CHF 900.–

Sa 3.07 – ve 16.07.10 Scuol (GR) pour 36 jeunes de 11 à 14 ans, prix: CHF 900.–

Sa 17.07 – ve 30.07.10 Les Mosses (VD) pour 36 enfants de 8 à 11 ans, prix: CHF 900.–

Lu 19.07 – ve 30.07.10 Camp sous tentes à Château-d'Oex (VD) pour 30 jeunes de 11 à 14 ans, prix: CHF 600.–

Me 21.07 – ve 30.07.10 Voyage à travers la Suisse pour 20 jeunes de 12 à 16 ans, prix: CHF 950.–

Sa 31.07. – ve 13.08.10 Rueun (GR) pour 36 enfants de 8 à 11 ans, prix: CHF 900.–

Sa 31.07 – ve 13.08.10 Camp sportif à Obersaxen (GR) pour 48 jeunes de 12 à 16 ans, prix: CHF 950.–

Sa 7.08 – ve 20.08.10 Engelberg (OW) pour 40 jeunes de 8 à 14 ans, prix: CHF 900.–

Sa 7.08 – ve 20.08.10 Flumserberg (SG) pour 36 jeunes de 11 à 14 ans, prix: CHF 900.–

Notre bureau à de Berne se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire:

Fondation pour les jeunes Suisses à l'étranger

Tél.: +41 (0)31 356 61 16

Fax: +41 (0)31 356 61 01

sjas@aso.ch

www.aso.ch (Rubrique Offres)

CAMPS POUR LES ENFANTS DE 8 À 14 ANS

Les camps pour les enfants suisses de l'étranger de 8 à 14 ans sont organisés par la **Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE)**. Informations sur les camps pour les enfants auprès de la FESE:

Tél.: +41 31 356 61 16

sjas@aso.ch, www.aso.ch

Les inscriptions aux camps pour les enfants peuvent se faire sur le site web.

ORGANISATION DES SUISSES DE L'ÉTRANGER

Nos services:

- Service juridique
- Service des jeunes
- AJAS – Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger
- CESE – Comité pour Écoles suisses à l'étranger
- FESE – Fondation pour les enfants suisses à l'étranger

Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne, Tél. +41 31 356 61 00, Fax +41 31 356 61 01, www.aso.ch

Des médailles sur la ligne d'arrivée

Du 12 au 28 février 2010 auront lieu les XXI^{es} Jeux olympiques d'hiver à Vancouver. Quelles sont les ambitions de la Suisse au Canada? Aurons-nous la même razzia de médailles qu'à Turin en 2006? Prise de température par Alain Wey



Carlo Janka

La Suisse décrochera-t-elle un record de médailles historique aux Jeux olympiques de Vancouver? Le Canada nous portera-t-il chance comme en 1988 à Calgary où la Suisse avait remporté quinze médailles? Cette ambition n'appartient pas seulement au domaine du rêve, les pronostics ont rarement été si favorables. Chez Swiss-Ski, on table déjà sur treize médailles (voir interview d'Urs Lehmann). De quoi faire du mois de février une fête des sports de montagne dans toute notre contrée. Coup d'œil sur le baromètre des responsables de délégations.

Les pronostics de Swiss Olympic

Aux Jeux olympiques de Turin en 2006, Swiss Olympic misait sur huit médailles et en a finalement ramené six de plus (voir encadré palmarès). Un résultat nettement meilleur que celui des dernières olympiades à Salt Lake City (11) et surtout à Nagano (7). «D'après les résultats de toutes les disciplines d'hiver l'année passée, on est sur le bon chemin pour obtenir le même nombre de médailles qu'à Turin, prédit Gian Gilli, responsable du sport d'élite à Swiss Olympic et de la délégation suisse à Vancouver. Bien sûr, cela dépendra aussi des

blessés car le potentiel est là pour réitérer l'exploit de 2006. Les athlètes doivent passer l'hiver sans blessure car si on en perd un qui pouvait faire deux médailles, les ambitions devront être revues à la baisse.» Pour le maître de cérémonie helvétique, le discours sur les Jeux olympiques est redondant. «Les athlètes doivent atteindre leur performances maximales au bon moment. C'est aussi cela la difficulté des Jeux: on a une seule chance de remporter la mise chaque quatre ans. Si les athlètes sont au rendez-vous le jour «J», les médailles le seront aussi!» Selon lui, les chances de médailles sont surtout fortes en ski alpin, en bob, en ski nordique avec Ammann, Küttel et Cologna, en snowboard et en ski acrobatique. «Le potentiel des athlètes qui



Lara Gut

peuvent briguer un podium est grand. La sélection définitive de tous les compétiteurs sera connue le 2 février 2010.»

Le snowboard sous la loupe

Côté surfeurs, Swiss-Snowboard disposera d'un maximum de 18 places de départ à Vancouver, réparties entre les trois disciplines que sont le half-pipe (HP), le snowboardcross (SBX) et le slalom géant paral-

lèle (PGS). En half-pipe, le Zurichois Iouri Podladtchikov flirte avec la suprématie américaine depuis deux saisons. Il s'est d'ailleurs classé deuxième lors du coup d'envoi de la Coupe du monde en Nouvelle-Zélande. Il faudra aussi compter sur le novice grison Christian Haller, champion suisse à Zermatt

en septembre dernier tout comme sa sœur Ursina Haller. C'est toutefois en snowboard-cross féminin que l'équipe suisse a le plus de chances de remporter des médailles avec Tanja Frieden (championne olympique 2006), Sandra Frei (vice-championne du monde 2007), Mellie Francon (3^e aux CM 2009) et Olivia Nobs (vice-championne du monde 2009). Quant au PGS, la lutte interne au sein de l'équipe masculine sera très serrée avec des coureurs expérimentés comme Simon Schoch, Roland Haldi, Heinz Inniger, Marc Iselin et le retour du double champion olympique Philipp Schoch.

Curling, bobsleigh et patinage

Côté billard des glaces, la lutte sera acharnée. «Les deux équipes veulent une médaille», affirme Jürg Leuenberger de Swiss Curling. L'équipe de Mirjam Ott de Davos (GR) a déjà remporté deux fois la médaille d'argent aux JO de Salt Lake City en 2002 et à Turin en 2006. Son palmarès est étoffé des titres de championne d'Europe en 1996, en 2008 et de 3^e au Championnats du monde en 2008. «Elle peut espérer

une médaille mais pour l'or, cela sera difficile avec la concurrence canadienne et chinoise.» Chez les hommes, l'équipe de Ralph Stöckli du Club Basel Regio a terminé 5^e aux JO de Turin, 3^e aux Championnats du monde 2003 ainsi que 4^e en 2007 et 2009. «Ses grands adversaires seront le Canada, la Norvège, l'Ecosse, le champion du monde actuel qui joue pour les couleurs de la Grande-Bretagne, et l'Allemagne.» Quant au bobsleigh, les espoirs sont permis avec les équipes menées par les pilotes Ivo Rüegg ou



Dario Cologna



Simon Ammann

Beat Hefti. En patinage artistique, le retour de Stéphane Lambiel est de bonne augure. Reste à voir s'il pourra rivaliser avec une nouvelle génération de patineurs. Quoi qu'il en soit la fête sera au rendez-vous, gageons-le, avec un festival de médailles!

Urs Lehmann, président de Swiss-Ski: «Treize médailles»

REVUE SUISSE: *Vos objectifs aux JO de Vancouver?*

Nous avons huit disciplines à Swiss-Ski et sept d'entre elles vont participer aux Jeux. Il n'y a que le télémark qui n'est pas du voyage. En analysant les résultats des années précédentes, nous misons sur treize médailles.

Les disciplines où la Suisse a le plus de chances de faire des médailles?

En ski alpin, nous misons sur six médailles, quatre chez les hommes et deux chez les dames. Aux Championnats du monde 2009, nous étions la nation numéro un pour la première fois depuis vingt ans. Chez les femmes, même si Lara Gut ne sera très probablement pas là, des skieuses comme Fabienne Suter, Dominique Gisin, Fränzy Aufdenblatten ou Nadia Styger, ont le potentiel de faire ces deux médailles! Les messieurs ont prouvé dès la première course de la saison qu'ils sont là avec la 1^{re} place de Didier Cuche et la 3^e de Carlo Janka, tous deux champions du monde. Il faudra aussi compter sur Didier Défago, vainqueur des descentes de Wengen et Kitzbühel la saison passée.

Qu'en est-il du snowboard?

L'équipe a gagné quatre médailles aux Championnats du monde: Fraenzi Mägert-Kohli et Patrizia Kummer en alpin, Mellie Franco et Olivia Nobs en snowboardcross. Mais cette année, nous espérons trois médailles. Deux chez les filles en snowboardcross et une en alpin. Même si cela sera difficile avec les Américains...

Et la nouvelle discipline du ski cross en freestyle?

Losqu'il y a une nouvelle discipline qui monte, la Suisse est généralement assez forte.

Nous croyons avoir des chances avec Michael Schmid ou Andreas Steffen, ou encore des filles qui ont gagné des courses en Coupe du monde l'année passée. Il est cependant difficile de faire des pronostics comme ce n'est pas un sport établi comme le snowboard et le ski alpin. Quant au ski acrobatique, il y a bien sûr la championne olympique Evelyne Leu et une très belle jeune équipe chez les hommes, dont quatre sont dans le top 10 du classement général de la Coupe du monde. Comme, par exemple, Andreas Isoz et Thomas Lambert. En tout, nous espérons une médaille en ski freestyle.



Didier Cuche

Et le saut à ski?

Simon Ammann et Andreas Küttel sont tous deux médaillés aux Championnats du monde 2009 (1^{er} et 3^e). Nous tablons sur une médaille d'autant qu'Ammann a terminé 2^e au classement général de la Coupe du monde en 2009 et qu'il est très constant à un très haut niveau.

Le ski de fond?

Pour la première fois depuis très longtemps, on escompte une médaille. Soit avec Dario Cologna premier du classement général en 2009, soit avec l'équipe de relais. Il y a aussi Curdin Perl et Toni Livers, qui sont restés dans l'ombre de Cologna et qui obtiennent les mêmes résultats que lui aux entraînements.

QUATORZE MÉDAILLES

AUX JO DE TURIN EN 2006:

Soit 5 d'or, 4 d'argent et 5 de bronze. A quoi s'ajoutent 24 diplômes (classés dans les 8 premiers).

- Evelyne Leu, ski acrobatique, or
- Tanja Frieden, snowboardcross, or
- Daniela Meuli, snowboard PGS, or
- Philippe Schoch, snowboard PGS, or
- Maya Pedersen-Bieri,

skeleton, or

- Mirjam Ott et son équipe, curling, argent
- Martina Schild, ski descente, argent
- Stéphane Lambiel, patinage individuel, argent
- Simon Schoch, snowboard PGS, argent
- Martin Annen et son équipage, bob à deux et à quatre, bronze
- Ambrosi Hoffmann, super G, bronze
- Bruno Kernén, ski descente, bronze

- Gregor Staehli, skeleton, bronze

SIX MÉDAILLES AUX CHAMPIONNATS DU MONDE 2009 À VAL D'ISÈRE (F):

- Didier Cuche, or en super G, argent en descente.
- Carlo Janka, or en slalom géant, bronze en descente
- Lara Gut, argent en descente et supercombiné



Urs Lehmann

Regard sur la ville hôte: Vancouver, nichée entre les Etats-Unis et l'Alaska

«The best game ever!» Les Canadiens ont mis tous les atouts de leur côté pour que la fête soit grande et inoubliable. Le village olympique à Vancouver accueillera les sportifs et les officiels des disciplines des sports de glace, ainsi que les snowboardeurs et les skieurs acrobatiques. Les autres disciplines séjourneront dans le village de Whistler, niché dans les Coast Mountains et situé à quelque 120 kilomètres de Vancouver. Décrire la ville hôte et sa région revient à rédiger des carnets de voyage façon Jack London. L'océan Pacifique borde une côte aux multiples baies, caps, fjords et îles. De majestueux pics couverts de neige se jettent dans la mer et des lacs émeraude sont nichés entre ces colosses. Les arbres à eux seuls témoignent de cette nature préservée: leur diamètre n'a rien à envier à celui d'une tour médiévale. Une région d'une beauté exceptionnelle et l'hospitalité canadienne, que demander de plus pour les Jeux olympiques?

Plongée au cœur de la gastronomie suisse

Qu'est-ce qui fait frémir les papilles suisses? Des Röstis à la grisonne? Des maluns? Un gâteau aux carottes du canton d'Argovie? Un «Bernese Platte», un papet vaudois ou encore une fondue moitié-moitié? Parti à l'étranger pour une longue période, tout Suisse qui se respecte aspire un jour ou l'autre à s'asseoir devant une copieuse spécialité suisse. Une envie que l'on peut désormais aisément satisfaire, grâce au nouveau livre de recettes de cuisine de Betty Bossi. Par Heinz Eckert

La cuisine suisse est redevenue à la mode, grâce à Betty Bossi. Pas moins de 53 années d'expérience, mais aussi l'amour de la gastronomie suisse, ont incité l'entreprise à rassembler sur plus de 300 pages – et pour la première fois en anglais – les recettes des plats les plus alléchants et les plus appréciés de nos compatriotes. Des recettes qui n'ont rien à envier à la gastronomie italienne, asiatique ou encore française, dont la réputation n'est plus à faire.

Avec son volume intitulé «Cuisine Suisse», Betty Bossi souhaite contribuer à préserver l'héritage culinaire helvétique, mais fait également la part belle à la nouvelle cuisine suisse, qu'elle enrichit et développe. Résultat: un ouvrage original, superbement illustré, qui offre une vue d'ensemble exhaustive des spécialités régionales, revisite de grands classiques,

et est truffé d'anecdotes passionnantes et divertissantes sur l'art de cuisiner. Toutes les recettes sont une ode à la tradition, à l'amour du détail et aux produits frais et saisonniers. Véritable référence en matière de cuisine suisse, Betty Bossi ne souhaite pas seulement séduire les Suisses. L'entreprise a ainsi publié son livre «Cuisine Suisse» en français et en allemand, et pour la première fois en anglais. Il en résulte un livre de recettes qui fera aussi bien le bonheur des autochtones que des fans, des amis, des suisses expatriés, des connaisseurs et des gourmets. En deux mots: ce livre s'adresse au monde entier.

Mais au fait, quelle est la spécialité suisse? La fondue ou la raclette? Et le dessert préféré? Le chocolat? «Cuisine Suisse» ouvre des horizons, prouvant si nécessaire que la Suisse, à la tradition culinaire très riche, a bien plus

à offrir que son fromage et son chocolat. Car notre pays compte quatre régions linguistiques, et autant de cultures gastronomiques vivantes et soigneusement préservées.

Le nouveau livre de recettes suisses, subdivisé en quatre régions (Suisse romande, Soleure – Berne – Valais, Suisse septentrionale et orientale, Suisse centrale – Grisons, Tessin), comporte trois rubriques: une recette dotée d'une croix suisse entre ainsi dans la catégorie «Nouvelle cuisine suisse avec des produits suisses du marché», de deux croix suisses, dans la catégorie «Nouvelle interprétation du classique suisse», et de trois croix suisses, dans la catégorie «Classique suisse».

Parmi les classiques figurent bien sûr les «macaronis de chalet et compote de pommes» et l'«Émincé à la zurichoise». Betty Bossi crée également la surprise, avec son «Hagu-Hans-Gotlett» ou encore son «Ziberlihoger-Lisi-Filet». La plupart des lecteurs ne sauront d'ailleurs sans doute pas que le «Sii» est un entremet à base de pain, raisins secs et vin rouge.

Le livre est parsemé de délices et de surprises. Quelques recettes prêtent toutefois à sourire, comme le Samosa aux asperges, le Sashimi de saumon, les caillies farcies au rai-fort ou encore la crème brûlée, quatre plats certainement délicieux, mais qui n'ont qu'un lien très éloigné avec la gastronomie suisse.



SUURE MOCKE (rôti de bœuf mariné)
Marinade: env. 5 jours. Mise en place et préparation 1h; laisser braiser pendant env. 2h45. Pour 6 personnes
1 kg de rôti de bœuf (p. ex. tranche ronde)

Marinade
1,2 l de vin rouge léger
(par ex. pinot noir)
1 dl de vinaigre de vin rouge
1 petit poireau, en morceaux
1 carotte, en morceaux
1 petit céleri-rave, en morceaux
2 oignons, coupés en deux
2 branches de romarin
1 bâton de cannelle
2 feuilles de laurier et 2 clous de girofle
8 grains de poivre noir, écrasés
4 baies de genièvre, écrasées

Mariner: faire bouillir tous les ingrédients pour la marinade dans une poêle, laisser refroidir. Verser dans un récipient en verre, porcelaine ou inox, y déposer la viande, qui doit être complètement recouverte de liquide, la lester si nécessaire. Réserver env. 5 jours à couvert au frais, retourner la viande une fois par jour. Sortir la viande et les légumes, éponger avec du papier absorbant. Porter la marinade à ébullition, la verser dans une passoire recouverte d'un tissu fin, réserver la marinade.

Salier (1 cuiller à café de sel) et poivrer la viande. Faire chauffer 1 cuiller à soupe de beurre dans la casserole. Y saisir la viande sur tous les côtés pendant 8 mn, la retirer. Faire revenir les légumes, les retirer. Réduire la chaleur, ajouter un peu de beurre, 2 cuillers à soupe de farine et ½ cuiller à soupe de sucre, laisser cuire jusqu'à obtention d'une couleur noisette, retirer la casserole de la plaque, ajouter 5-7 dl de la marinade réservée, porter à ébullition en remuant. Ajouter à nouveau la viande et les légumes, la viande doit être mouillée jusqu'au tiers. Laisser mijoter à couvert env. 2 h, retourner la viande toutes les ½ h. Retirer le rôti, réserver à couvert pendant env. 10 mn avant de découper et ajouter si besoin sel, poivre, sauce. Découper le rôti, présenter avec sauce et légumes

MACARONIS DE CHALET AVEC TRANCHES DE POMMES

Mise en place et préparation: env. 1 h
Pour un plat allant au four d'env. 2 litres, graissés
Préparation: préchauffer le four à 120°, préchauffer le plat.

MACARONIS DE CHALET
eau salée, bouillante
500 g de pommes de terre fermes, en dés d'env. 2 cm
200 g de macaronis de chalet
faire cuire les pommes de terre et les macaronis et les égoutter. Disposer en couches dans le plat 200 g de fromage de montagne corsé, finement râpé, avec les pommes de terre et les macaronis, terminer par une couche de fromage, réserver au chaud.
Frotter la poêle et y faire chauffer 2 cuillers à soupe de beurre, faire dorer 2 oignons coupés en fines lamelles et 1 gousse d'ail écrasée, les répartir sur les macaronis, réserver au chaud. Faire bouillir dans la même poêle 3 cuillers à soupe

de lait, 3 cuillers à soupe de crème entière et 2 pincées de sel, verser sur les macaronis.

TRANCHES DE POMMES

Faire chauffer ½ cuiller à soupe de beurre dans la poêle Passer à la vapeur
750 g de pommes à peau rouge, coupées en tranches. Ajouter 1,5 dl de cidre ou moût de raisin, 1 bâton de cannelle coupé en deux, env. 2 cuillers à soupe de sucre, faire cuire les tranches de pommes à couvert pour les ramollir. Enlever le couvercle, laisser cuire le liquide, enlever le bâton de cannelle. Servir chaud ou froid avec les macaronis de chalet. www.MySwitzerland.com/aso





Hotel Lej da Staz, lac de Staz, St-Moritz

Typiquement suisse. Irrésistible.

Comment trouver en Suisse des hôtels et des lieux typiques qui expriment au mieux l'essence de la «suisstide»?

Le «Swiss way of life», ce ne sont pas seulement des chalets fleuris et une bonne fondue entre amis. La culture, les traditions suisses et l'innovation ont de multiples visages. Suisse Tourisme a sélectionné plus de 250 hôtels, les plus représentatifs d'un style de vie typiquement suisse. Au bord des lacs, en montagne, en ville ou à la campagne, au style avant-gardiste ou plus traditionnel, ils séduisent tous par leurs caractéristiques suisses. Ces «Hôtels typiquement suisses» se visitent sur MySwitzerland.com/aso.

Revivre le passé

La plus belle façon de découvrir la Suisse typique et ses traditions, c'est de voyager dans le passé. Par exemple, en découvrant le Musée de l'habitat rural de Ballenberg qui abrite plus de 100 maisons anciennes originales, provenant de toutes les régions du pays. Pour voyager dans le temps: MySwitzerland.com/aso.

Réseau Suisse

Inscrivez-vous sur MySwitzerland.com/aso d'ici au 31 mars 2010 et gagnez un séjour de 2 nuits au Wellness & Spa Hotel Ermitage Golf***** à Gstaad.

Glisser avec le vent.

Adrénaline en Engadine: glisser à ski ou en snowboard sur le lac gelé de Silvaplana en se laissant porter par le vent, c'est ça, le snowkite, un sport qui donne des ailes. Une école spécialisée vous initiera sur place aux arcanes du snowkite.



Bon plan n° 1

Plus d'informations:

MySwitzerland.com
RECHERCHE 4049 >>

Bien-être alpin.

Détente au cœur des Alpes bernoises au Parkhotel Bellevue & Spa**** à Adelboden. Un spa de 1700 m² rénové en février 2009 et une situation unique au-dessus du village: tous les atouts pour faire le plein d'énergie et se relaxer dans un cadre exceptionnel.



Bon plan n° 2

Plus d'informations:

MySwitzerland.com
RECHERCHE 4010 >>

Typiquement suisse.

Typiquement suisse, typiquement romantique: au cœur d'un village médiéval sur les rives du lac Léman, l'Auberge d'Hermance fait partie des «Hôtels typiquement suisses». Juste six chambres, dans ce petit hôtel qui mêle luxe, intimité et charme nostalgique.



Bon plan n° 3

Plus d'informations:

MySwitzerland.com
RECHERCHE 328371 >>

Accord de partenariat entre Suisse Tourisme et l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)



Auslandschweizer-Organisation
Organisation des Suisses de l'étranger
Organizzazione degli Svizzeri all'estero
Organisaziun dals Svizzers a l'ester

Suisse Tourisme.
MySwitzerland.com



Martin Baltisser: «En votant pour l'UDC, vous votez pour les valeurs suisses»

Créée en 1992, l'UDC International est un groupement politique pour les citoyens et citoyennes suisses résidant à l'étranger. Son comité se compose de personnalités politiques influentes de l'UDC et de Suisses de l'étranger engagés dans la vie politique de leur pays d'origine. En collaboration avec le secrétariat général, le comité veille à associer la Cinquième Suisse à la vie du Parlement fédéral. Martin Baltisser, secrétaire général de l'UDC, souligne, dans un entretien avec la «Revue Suisse», l'importance du vote des Suisses de l'étranger. Par Heinz Eckert

REVUE SUISSE: *Quelle importance revêtent pour vous les Suisses de l'étranger?*

MARTIN BALTISSER: Ils ont beaucoup d'importance à mes yeux; j'aimerais rappeler que j'étais membre fondateur de l'UDC International en 1992. Lorsque le droit de vote par correspondance a été introduit pour les Suisses de l'étranger, il nous est immédiatement paru évident qu'ils devaient également avoir la possibilité d'être rattachés à un parti.

À quelles fins l'UDC International a-t-elle été fondée?

Notre objectif, depuis toujours, est de garantir le contact des Suisses de l'étranger entre eux et avec leur patrie d'origine. En outre, l'UDC International doit jouer un rôle déterminant dans la préservation des intérêts des Suisses de l'étranger en Suisse. Nous nous employons bien sûr à faire valoir leurs demandes dans la politique fédérale, dans le cadre de réponses de consultation ou d'interventions parlementaires. Le comité de l'UDC International compte d'ailleurs des Suisses de l'étranger particulièrement engagés ainsi que d'influents personnalités politiques membres de l'UDC.

Par de nombreux aspects, le programme de l'UDC ne correspond toutefois pas aux aspirations et aux intérêts des Suisses de l'étranger. Ainsi, le non de l'UDC à l'UE dessert-il les intérêts des Suisses résidant dans les pays membres de l'Union européenne.

Je n'en suis pas convaincu. La plupart des Suisses de l'étranger adhèrent à l'UDC précisément

parce qu'elle défend les valeurs suisses traditionnelles. Nous tenons à ce que ces valeurs ne se délitent pas. J'ajouterai que bon nombre de Suisses et de Suisses nous soutiennent largement dans le cadre de notre politique européenne parce que, vivant eux-mêmes dans un pays de l'UE, ils sont témoins de ce que pourrait entraîner une adhésion de la Suisse à l'UE. L'UDC International défend les intérêts du peuple suisse, qui souhaite un pays confiant en lui, où règnent la prospérité, la sécurité et la liberté. C'est pourquoi elle s'engage pour l'indépendance du pays, une baisse des impôts, une armée et une police bien équipées, mais aussi une politique étrangère neutre.

De tous les partis du paysage politique suisse, vous êtes le plus actif à l'égard de la communauté des Suisses de l'étranger. Pourquoi?

Et bien peut-être parce que notre parti compte parmi ses membres les Suisses de l'étranger les plus actifs. Par ailleurs, il faut rappeler que, dès le départ, nous avons conféré à la communauté des Suisses de l'étranger le statut de parti cantonal, et l'avons complètement intégré au parti-mère. Cela explique aussi en grande partie notre succès.

Combien de membres comptez-vous parmi les Suisses de l'étranger?



Le secrétaire général de l'UDC, Martin Baltisser

C'est difficile à dire, car nous ne tenons pas de fichier central. Quelques centaines peut-être. Le noyau dur, qui verse également des cotisations, compte près de 300 Suisses de l'étranger. Le nombre de membres à l'étranger a connu une croissance comparable à celle des membres résidant en Suisse, avec un pic d'adhésions enregistré suite à la destitution du conseiller fédéral Christoph Blocher.

Comment entretenez-vous le contact avec les Suisses de l'étranger?

Nous utilisons en premier lieu nos canaux électroniques et communiquons également par courrier avec nos membres inscrits. Nous

envisageons également de créer des communautés qui permettront à nos sympathisants à l'étranger des échanges actifs. Enfin, nos membres reçoivent régulièrement des newsletters qui les infor-



ment sur l'actualité de notre parti.

Quelle importance accordez-vous au Conseil des Suisses de l'étranger?

Le Conseil des Suisses de l'étranger est en soi une bonne idée. Mais, dans cette instance, l'UDC est considérablement sous-représentée, alors même qu'elle est le parti de loin le plus puissant au sein du Parlement suisse. Cela doit changer.

Est-il possible qu'un jour une Suisseuse ou un Suisse de l'étranger siège au Conseil national?

Cela me semble très difficile – le ou la candidate doit tout d'abord se présenter aux élections dans un canton – mais reste envisageable. Nous ne manquons pas de candidats très valables et nous nous présenterons d'ailleurs à nouveau aux élections de 2011 avec le plus grand nombre possible de listes de Suisses de l'étranger. Mais une chose est sûre: aujourd'hui, le lien entre les Suisses de l'étranger et le Parlement fédéral est assuré grâce aux conseillers nationaux de l'UDC.

Publicité

Prévoyance optimale – avec Soliswiss

Assurances-vie, assurances-maladie, épargne et protection contre les risques politiques

Souhaitez-vous un entretien de conseil personnel ? www.soliswiss.ch, T +41 31 380 70 30

SOLISWISS

■ A Genève, les chercheurs du CERN sont rassurés. Après plus d'un an de travaux de réparation, le **plus grand accélérateur de particules** jamais construit (LHC) a été remis en service sans accroc. Le but des scientifiques: détecter des traces de l'**invisible «matière noire»** censée composer plus de 96% de l'univers.

■ La ministre suisse de l'Économie Doris Leuthard, élue présidente de la Confédération en décembre, envisage de faire jouer dès 2010 la clause de sauvegarde pour **protéger le marché du travail helvétique**. Un outil que le Conseil fédéral avait renoncé à appliquer en mai 2009. Le gouvernement doit examiner si l'attractivité de la Suisse pour les personnes en provenance de l'Union européenne peut être réduite pour 2010 et 2011, a-t-elle déclaré à la «NZZ am Sonntag». En octobre dernier, le chômage en Suisse a atteint son plus haut niveau depuis plus de quatre ans, passant à 4%.

■ La **Commission de la concurrence** (Comco) a infligé une amende de 220 millions de francs à Swisscom. L'opérateur a pendant plusieurs années surfacturé les prestations d'Internet à haut débit à ses concurrents (Sunrise, Tele2, etc.). Ses clients-opérateurs n'ont donc pas pu exploiter de manière rentable leurs services ADSL.

■ Sur les 4,28 millions de personnes actives en Suisse, **un tiers travaille à temps partiel**. Une proportion inédite en Europe où seuls les Pays-Bas devancent la Suisse, avec un taux de 48%. À noter que le phénomène concerne principalement les femmes.

■ Roger Federer a terminé l'année 2009 **numéro un mondial** après avoir repris sa couronne suite à son sacre à



L'équipe nationale de football suisse M17 – dont les joueurs n'ont pas tous atteint leurs 17 ans – est devenue championne du monde en novembre dernier, en s'imposant avec brio face au Nigéria. L'équipe a ainsi battu successivement le Brésil, l'Allemagne, l'Italie, la Colombie et le Nigéria, remportant le premier trophée mondial pour le football suisse. Les joueurs ont été reçus et honorés comme il se doit au Palais fédéral.

«Nous avons conduit une politique qui a fait de nous la nation la plus compétitive du monde et la plus innovatrice d'Europe. La Suisse demeure la septième place financière mondiale.»

Doris Leuthard, présidente de la Confédération en 2010 et ministre de l'Économie

«Je n'ai aucun problème avec le foulard des femmes musulmanes. Dans les vallées retirées des Grisons, les femmes âgées continuent aujourd'hui encore à porter le foulard.»

Eveline Widmer-Schlumpf, conseillère fédérale et ministre de la Justice

«La Suisse doit-elle entrer dans l'Union européenne? Je ne me ferais aucune illusion. La Suisse se trouve au centre de l'UE et dépend de cette dernière à bien des égards. Avec l'Espace économique européen (EEE), tout aurait été bien plus simple.»

Joschka Fischer, ancien ministre allemand des Affaires étrangères

«Plus longtemps la Suisse restera en dehors de l'Europe sur le plan politique tout en profitant des acquis majeurs de l'UE, moins elle sera disposée à envisager une adhésion à l'UE.»

Michael Herman, politologue

«D'après nos prévisions, le chômage devrait reculer lentement à partir de 2011. Lors de la prochaine reprise, la Suisse renouera avec son taux de chômage traditionnellement très bas.»

Serge Gaillard, chef de la Direction du travail au Secrétariat d'État aux affaires économiques

«La gestion de fortune en Suisse pour le compte de clients étrangers continuera d'être une prestation recherchée.»

Brady Dougan, dirigeant américain du groupe Credit Suisse

«Comment se fait-il que nous ayons en Suisse près de 400 000 musulmans, en majorité originaires des Balkans et de Turquie? Nous les avons fait venir pour servir de main-d'œuvre, et ils ont ensuite fait suivre leurs familles.»

Rudolf Strahm, commentateur et ancien surveillant des prix

«L'arrestation du réalisateur Roman Polanski a peut-être été inéluctable sur le plan juridique, mais c'était une absurdité totale du point de vue politique.»

Martin Senti, rédacteur à la «Neue Zürcher Zeitung», à propos des protestations mondiales qui ont fait suite à cette arrestation

Wimbledon. Il a également permis à la Suisse de garder sa place dans le groupe mondial de la Coupe Davis en apportant son renfort décisif dans le match de barrage contre l'Italie.

■ La campagne de vaccination contre la **grippe H1N1** devrait coûter près de 130 millions de

francs qui seront pris en charge par la Confédération. Elle a débuté fin septembre avec les personnes à risque pour ensuite s'étendre à l'ensemble de la population.

■ La Suisse est, après l'Allemagne, la **localisation la plus attrayante du monde** pour une société, selon une étude du

cabinet de conseil Ernst & Young. Parmi les 700 dirigeants de multinationales interrogés, 20% choisiraient la Suisse s'ils devaient délocaliser leurs activités. En revanche, le système fiscal helvétique a perdu de son attrait, passant du 4^e rang en 2007 au 11^e en 2009.

■ Jeune retraité du Conseil fédéral, **Pascal Couchepin** nourrit une passion pour l'histoire et peut désormais s'y consacrer. Il présidera la Fondation de l'École suisse d'archéologie en Grèce ainsi que la Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique à Vandoeuvres (GE). Il est en outre chargé de la promotion du français comme langue officielle lors des JO de Vancouver.

■ Au cours des neuf premiers mois de 2009, le **nombre des faillites** de sociétés en Suisse a bondi de 28,9% pour un total de 3872 entreprises. Sur le seul troisième trimestre, 1387 sociétés ont déposé leur bilan, un douloureux record.

■ L'un des quatre **Prix Balzan 2009** a été décerné au chimiste Michael Grätzel, professeur à l'EPFL de Lausanne. Il recevra un million de francs pour avoir inventé un nouveau type de cellule photovoltaïque, dont sera équipé le «Solar Impulse» de Bertrand Piccard.

■ Le **guide GaultMillau** de la gastronomie suisse a élu Andreas Caminada «cuisinier de l'année». Âgé de 32 ans, le chef du château de Schauenstein à Fürstenu (GR) avait déjà été lauréat en 2008 après avoir été nommé «Promu de l'année» en 2007. Avec sa cuisine «magique et audacieuse» et une note de 19 sur 20, il est entré dans le cercle fermé de «la crème de la crème des cuisiniers» qui compte huit membres en Suisse, dont le Vaudois Philippe Rochat.



La magie de l'hiver en Suisse: vue du Gamsberg sur la mer de nuages qui recouvre le Walensee.